



Dossier Centre Socioculturel - Renouvellement de l'agrément 2019-2022 :

*Vivre ensemble dans le Cœur des Bauges
hier, aujourd'hui et demain*

Octobre 2018

Association "Les Amis des Bauges"

Rue du Capitaine de Courson

73 630 LE CHATELARD

Tél. : 04/79/54/87/64

Email : info@amisdesbauges.org

Site : www.amisdesbauges.org

Sommaire

1 - Le Cœur des Bauges : un territoire de montagne à forte identité	3
1.1 - Contexte géographique : un territoire étendu à faible densité de population	4
1.2 - Contexte démographique : une baisse des 0-14 ans et des 30/44 ans et un vieillissement de la population	5
1.3 - Contexte social : des institutions en mutation et un tissu associatif riche, mais éparpillé	9
1.4 - Contexte économique : des emplois qui se développent ... mais pas proportionnellement à l'augmentation de la population et une économie saisonnière fragile	10
1.5 - Emergence de la demande sociale : des besoins et des usages nouveaux liés aux évolutions du territoire	13
2 - Bilan de l'agrément centre socioculturel : 4 années d'actions sur fond de transition	14
2.1 – Présentation de la démarche d'évaluation	15
2.2 - La vie associative du centre socioculturel	16
2.3 - Les associations, les animations locales et culturelles	18
2.4 – Petite Enfance	20
2.5 – Enfance / Famille / Jeunesse	23
2.6 – L'accueil des différents publics et le travail en direction des seniors	26
2.7 – Une évaluation plus globale	28
2.9 – Conclusion des années 2015 – 2018 : une transition pour le territoire	29
3 - Pour un nouvel agrément Centre Socioculturel :	30
3.1 – Explication de la méthode : à la rencontre de la population et des élus locaux	31
3.2 – Les choix politiques de l'association : un sens aux actions	33
4 - Les actions prévues pour les 4 prochaines années :	35
4.1 - Les fiches-actions et les actions structurelles du Centre Socioculturel	36
4.2 - La vie associative du centre socioculturel	38
4.3 - Les associations, les animations locales et culturelles	42
4.4 – La Petite Enfance.....	46
4.5 – L'Enfance / Jeunesse / Famille	50
4.6 – L'accès aux droits	54
4.7 – Les seniors	57
5 – Annexes :	60
<i>Glossaire</i>	61
<i>Finances</i>	62

1 - Le Cœur des Bauges : un territoire de montagne à forte identité	3
1.1 - Contexte géographique : un territoire étendu à faible densité de population	4
1.2 - Contexte démographique : une baisse des 0-14 ans et des 30/44 ans et un vieillissement de la population	5
1.3 - Contexte social : des institutions en mutation et un tissu associatif riche, mais éparpillé	9
1.4 - Contexte économique : des emplois qui se développent ... mais pas proportionnellement à l'augmentation de la population et une économie saisonnière fragile	10
1.5 - Emergence de la demande sociale : des besoins et des usages nouveaux liés aux évolutions du territoire	13

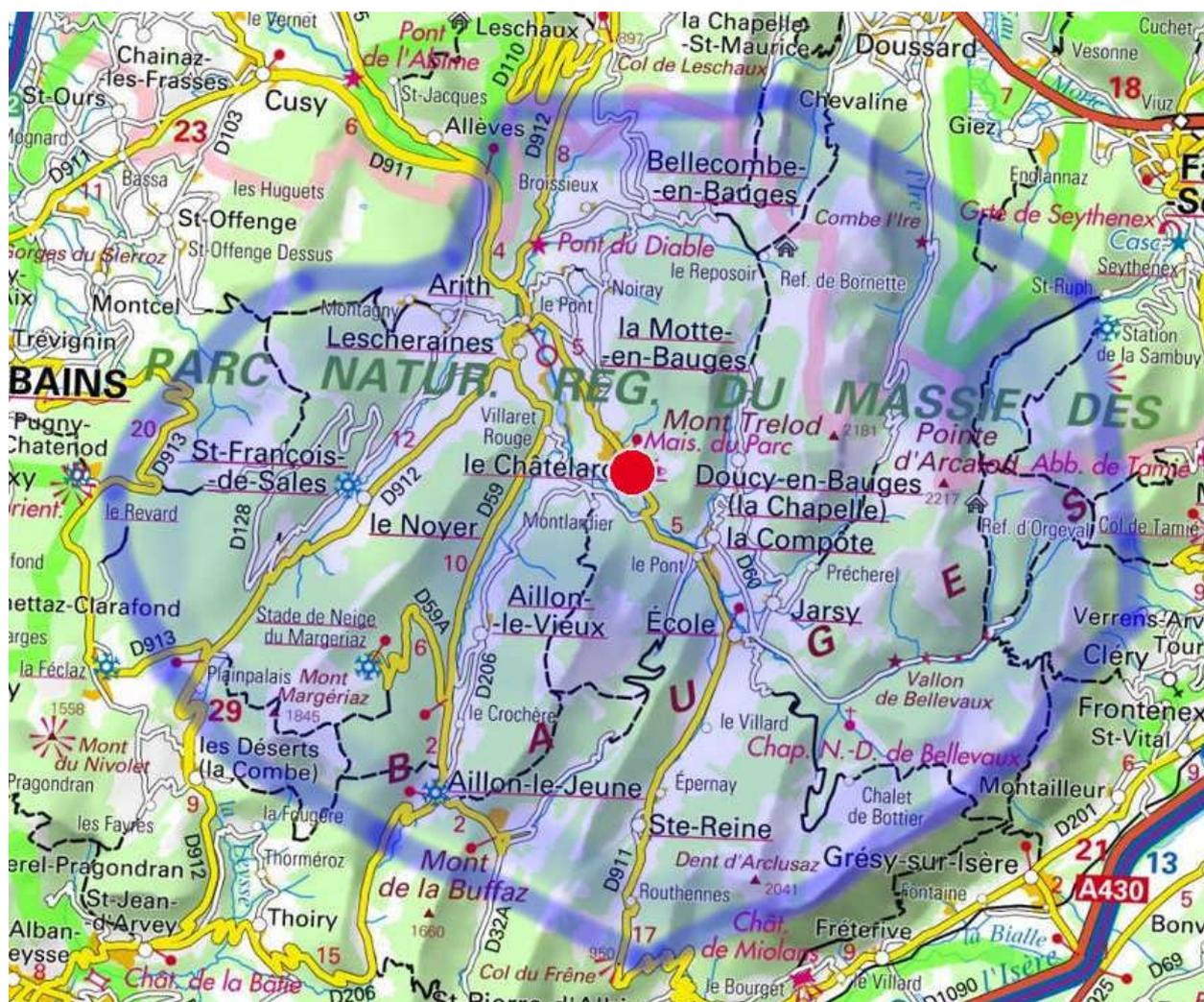
Remarques :

Depuis 2003 et le dépôt de notre dossier de renouvellement d'agrément auprès de la CAF, nous avons choisi une forme de présentation de notre contexte local articulée autour de données géographiques, démographiques, sociales et économiques. Afin de garder une cohérence dans la présentation et de pouvoir ainsi mieux suivre les évolutions, nous faisons le choix de conserver cette forme tout en réactualisant les données.

Le nouveau découpage des territoires, issu de la loi NOTRe, ne permet plus d'exploiter les données à l'échelle de notre territoire et nous devons à présent travailler à l'échelle de chaque commune et additionner les résultats, ce qui peut être source d'erreur.

Les éléments statistiques contenus dans cette partie ont été principalement fournis par l'INSEE et la CAF.

1.1 - Contexte géographique : un territoire étendu à faible densité de population



A une demi-heure de Chambéry, Aix les Bains, Albertville et Annecy, le **Cœur des Bauges** (ex canton du *Châtelard*) englobe les quatorze communes suivantes :

Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux, Arith, Bellecombe en Bauges, Le Châtelard, La Compôte, Doucy, Ecole, Jarsy, La Motte en Bauges, Lescheraines, le Noyer, Saint-François, Sainte-Reine
(La superficie totale est de 262,92 km²)

soit 5 057 habitants avec les résultats du recensement en 2015,
19,23 habitants au Km²¹

On dénombre 86 hameaux sur le territoire. Toutefois, on note que sur les 5 057 habitants, **43% de la population vit dans les trois communes de Bellecombe, du Châtelard et de Lescheraines.**

¹ A titre d'exemple : densité du département Savoie (en 2013) = 70 habitants/km² ; densité de la France métropolitaine (en 2014) : 118 habitants/km²

"Une population qui ne cesse de s'accroître" : Évolution des populations municipales du Cœur des Bauges depuis les derniers recensements et le recensement partiel 2004 et 2005 (chiffres de l'INSEE)

Communes	1982	1990	1999	2004 ou 2005	2007	2010	2014	2015
Aillon le Jeune	250	261	339	339	435	449	437	435
Aillon le Vieux	155	156	169	169	173	175	175	177
Arith	259	277	289	352	373	375	435	439
Bellecombe	350	393	454	458	615	644	662	664
Le Châtelard	463	491	546	595	608	658	661	671
La Compôte	241	249	217	217	218	226	251	253
Doucy en Bauges	100	86	74	80	83	98	97	97
Ecole	266	249	238	238	249	254	277	271
Jarsy	166	172	247	247	285	284	276	270
Lescheraines	425	495	556	695	744	724	759	773
La Motte en Bauges	211	287	310	399	425	434	475	486
Le Noyer	126	102	143	141	167	182	211	213
St François de Sales	106	96	124	124	139	143	158	155
Ste Reine	136	138	124	138	145	158	150	153
TOTAL TERRITOIRE	3 254	3 452	3 828	4 192	4 659	4 804	5024	5057
<i>A titre indicatif, évolution entre chaque recensement</i>		+ 198	+ 376	/	+ 831	+ 145	+220	+33

L'évolution annuelle de la population entre 2010 et 2015 (variation annuelle moyenne) est de : + 1 % (0,6 % pour la Savoie). Par rapport à la précédente période (2005 à 2010), dans le Cœur des Bauges, ce taux est en forte baisse (2,54 % précédemment).

A retenir dans ce paragraphe :

- ⇒ Faible densité de population (territoire étendu, peu habité)
- ⇒ Géographie alpine marquée (vallées enserrées dans des contraintes naturelles fortes)

Aspects positifs	Aspects négatifs
⇒ Territoire authentique (identité forte de chaque village)	⇒ Isolement
⇒ Démographie croissante, malgré un ralentissement	⇒ Problème de déplacement

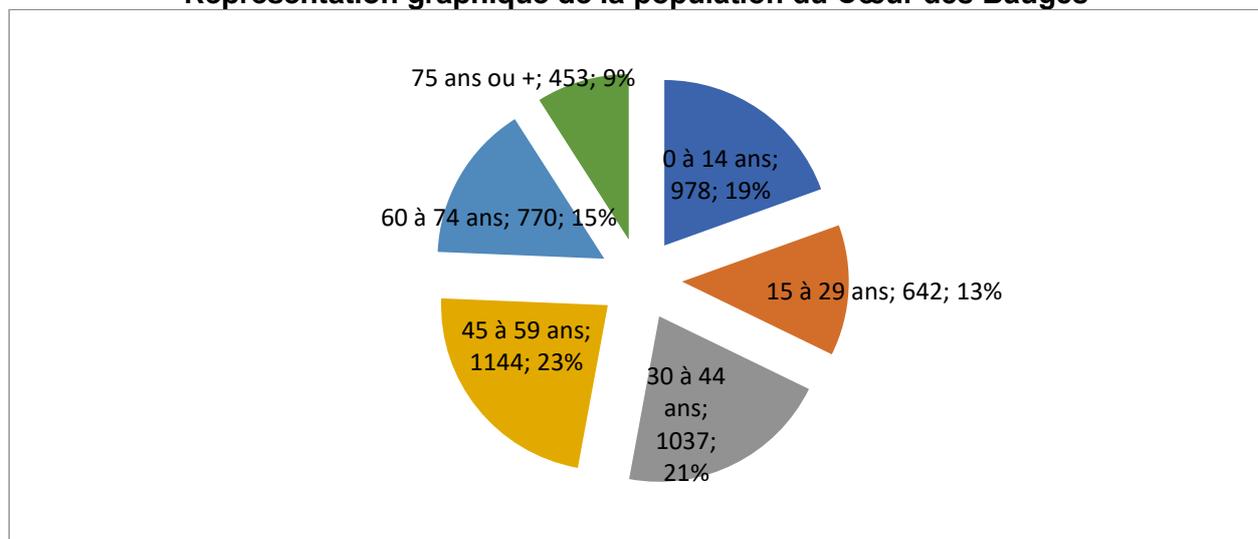
1.2 - Contexte démographique : une baisse des 0-14 ans et des 30/44 ans et un vieillissement de la population

En analysant plus finement les chiffres fournis par l'INSEE de la population par tranche d'âge, nous remarquons qu'entre 2011 et 2014, si la population totale du Cœur des Bauges a augmenté, certaines tranches d'âge ont elle diminué.

	2011	2014	Différence
0 à 14 ans	991	978	-13
15 à 29 ans	599	642	43
30 à 44 ans	1073	1037	-36
45 à 59 ans	1054	1144	90
60 à 74 ans	677	770	93
75 ans ou +	440	453	13
Total	4834	5024	190

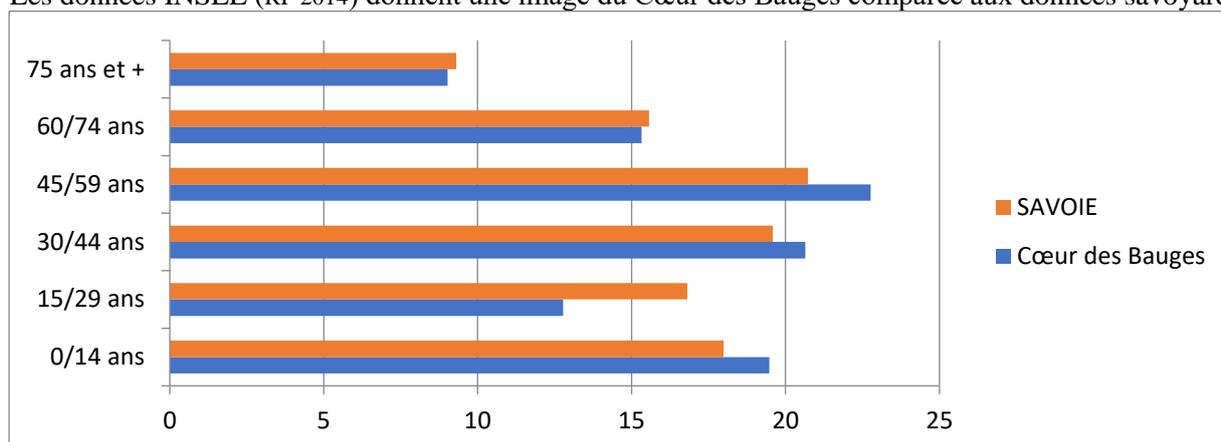
Composition de la population du Cœur des Bauges (données INSEE RP 2014)

Représentation graphique de la population du Cœur des Bauges



La population du Cœur des Bauges comparée à celle de la Savoie.

Les données INSEE (RP 2014) donnent une image du Cœur des Bauges comparée aux données savoyardes.



Les jeunes de moins de 14 ans représentent 19,5% de la population du Cœur des Bauges contre 18% pour la Savoie.

Par contre les **15/29 ans ne représentent que 12,8%** de la population, contre 16,8 pour la Savoie.

Les 30/44 ans (les jeunes ménages, donc les parents des 0/14 ans) sont plus présents dans le Cœur des Bauges (20,6%) qu'en Savoie (19,6%). Il faut noter que précédemment, ce différentiel était de 2,5 points, il n'est plus que de 1 point.

Les 45/59 ans sont également surreprésentés dans le Cœur des Bauges (22,8%) contre 20,7 % en Savoie. A noter que contrairement à la tranche d'âge précédente, le différentiel avec la Savoie s'accroît de presque 1 point par rapport à 2011.

Les personnes de 60 ans et plus représentent 24,3% de la population du Cœur des Bauges contre 24,7% pour la Savoie. Ces chiffres ont augmenté de 2 points par rapport à 2011.

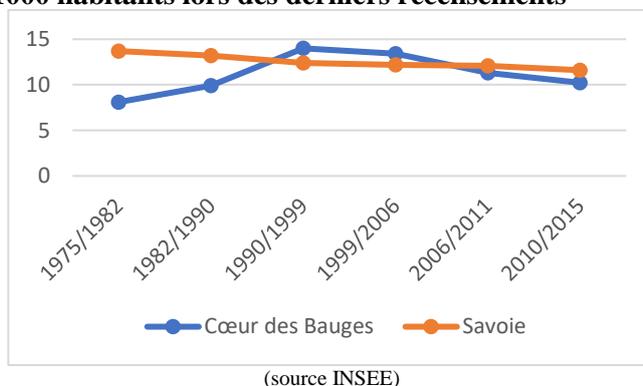
Actuellement, l'évolution est donc liée en partie au vieillissement de la population.

Il faut également noter le « déficit » de 15/29 ans, les jeunes étant obligés de quitter le Cœur des Bauges pour faire des études ou trouver un premier emploi. Ce dernier chiffre vient confirmer les différentes observations que nous faisons de manière empirique : pas de petits logements disponibles sur le territoire, difficulté que nous rencontrons à entrer en contact avec dans nos actions avec cette tranche d'âge, échanges avec la Mission Locale Jeunes sur les difficultés de vie quotidienne dans le Cœur des Bauges pour cette tranche d'âge (travail, déplacements, etc ...).

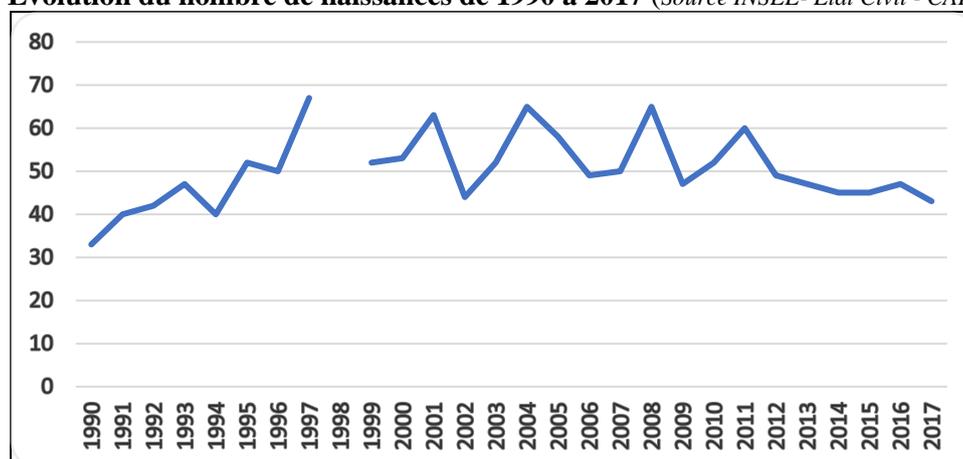
Evolution du nombre de naissances : une baisse du nombre de naissance est enregistrée ces dernières années avec une moyenne de 45 naissances par an contre 52 pour la période précédente. Le taux de natalité est maintenant plus faible que celui du département.

Evolution du taux de natalité pour 1000 habitants lors des derniers recensements

	Cœur des Bauges	Savoie
Période 1975/1982	8,07	13,69
Période 1982/1990	9,88	13,25
Période 1990/1999	14	12,43
Période 1999/2006	13,4	12,2
Période 2006/2011	11,3	12,1
Période 2010/2015	10,21	11,6



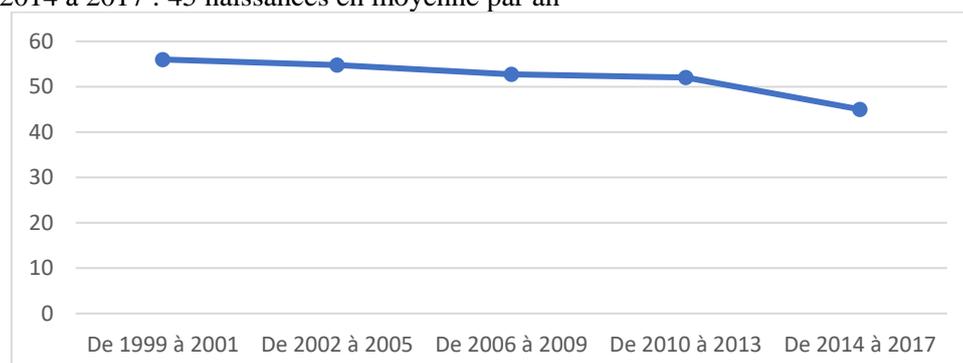
Évolution du nombre de naissances de 1990 à 2017 (Source INSEE- Etat Civil - CAF)



Ces dernières années, nous notons une baisse du nombre de naissances dans le Cœur des Bauges (même si certains chiffres sont à considérer avec prudence)

Sur la période 2014 à 2017, la **moyenne de naissance annuelle est de 45**. Cette moyenne n'arrête pas de baisser lorsqu'on l'analyse par période de 4 ans (durée d'un agrément centre social) :

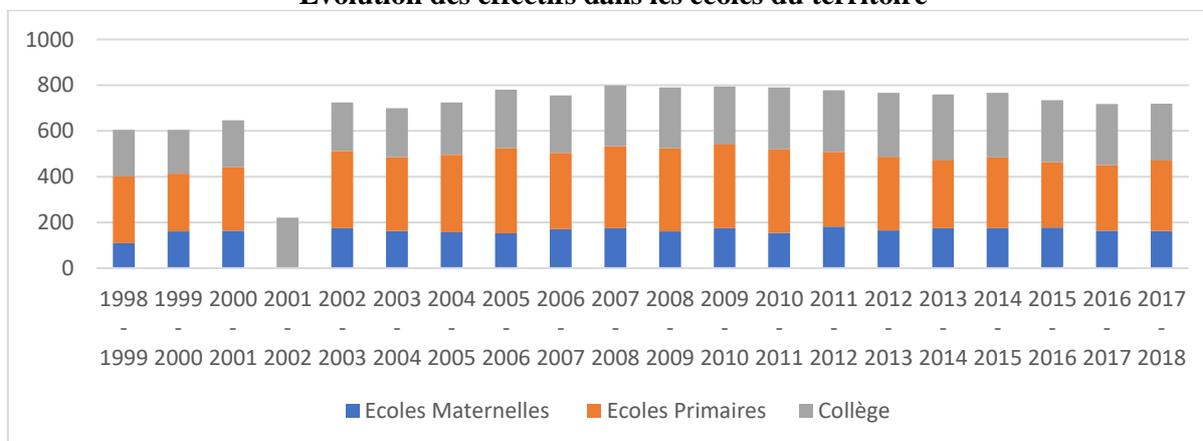
- de 1999 à 2001 : 56 naissances en moyenne par an (3 années seulement de comptées);
- de 2002 à 2005 : 54,75 naissances en moyenne par an,
- de 2006 à 2009 : 52,75 naissances en moyenne par an,
- de 2010 à 2013 : 52 naissances en moyenne par an.
- de 2014 à 2017 : 45 naissances en moyenne par an



Les effectifs des écoles maternelles, primaires et collège : le nombre d'enfants scolarisés augmente régulièrement (source Education Nationale)

Année Scolaire	Ecoles Maternelles	Ecoles Élémentaires	Collège	Total
1998 - 1999	109	292	203	604
1999 - 2000	161	252	192	605
2000 - 2001	163	278	205	646
2001 - 2002	Grève administrative des directeurs : données non communiquées		221	/
2002 - 2003	175	337	213	725
2003 - 2004	162	324	213	699
2004 - 2005	156	340	229	725
2005 - 2006	152	373	256	781
2006 - 2007	170	334	252	756
2007 - 2008	174	359	266	799
2008 - 2009	160	365	265	790
2009 - 2010	175	365	254	794
2010 - 2011	154	365	271	790
2011 - 2012	181	327	269	777
2012 - 2013	165	323	278	766
2013 - 2014	174	297	289	760
2014 - 2015	175	310	282	767
2015 - 2016	177	287	270	734
2016 - 2017	163	288	266	717
2017 - 2018	162	308	249	719

Evolution des effectifs dans les écoles du territoire



A retenir dans ce paragraphe :

- ⇒ Population « jeunes enfants » et « jeunes familles » en baisse
- ⇒ Près de 15 % du total de la population est à l'école sur le territoire

Aspects positifs	Aspects négatifs
⇒ Public potentiel en baisse	⇒ Population qui a besoin de services
⇒ Lien avec les écoles important	⇒ Population dépendantes (familialement, physiquement, etc ...)

1.3 - Contexte social : des institutions en mutation et un tissu associatif riche, mais éparpillé

Le paysage institutionnel évolue fortement avec notamment, au 01/01/17, une intercommunalité (Communauté de Communes du Cœur des Bauges) fusionnée à la Communauté d'Agglomération de Grand Chambéry.

Comme la loi NOTRe l'y oblige, Grand Chambéry a assumé la compétence sociale pendant 2 ans (soit jusqu'au 31/12/18), mais il faut maintenant que les élus locaux du Cœur des Bauges s'organisent afin de trouver un support pour exercer cette compétence sociale au 01/01/19. La création d'un SIVU est en cours, il faudra ensuite trouver les moyens d'organisation et financier pour pouvoir mener la politique sociale locale.

La loi NOTRe a également permis aux petites communes de faire disparaître leur CCAS, outils sur lesquels nous nous appuyions pour développer les actions en direction des seniors notamment. Il nous a fallu recréer des référents au sein de chaque commune. Ce travail sera à reconstruire à l'issue des prochaines élections municipales de 2020.

D'autres évolutions territoriales font peser des incertitudes sur nos partenariats institutionnels : fusion des cantons pour le département et rattachement des services à un territoire ou à un autre ; recentrage du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges sur certaines missions ; etc ...

Ces évolutions, non souhaitées par le territoire et très chronophages, n'ont pas permis d'avoir le dialogue prospectif que nous pouvions attendre avec les élus locaux.

Par ailleurs, ces différents changements influent sur le regard porté sur le Cœur des Bauges de la part des institutions et nous font perdre parfois certains avantages (ex. de la Zone de Revitalisation Rurale qui disparaît car notre densité de population n'est plus appréciée à l'échelle du Cœur des Bauges, mais de Grand Chambéry).

La vie associative : toujours aussi dynamique et éparpillée. Lors des derniers renouvellements d'agrément, auprès des services de la Préfecture de la Savoie, il a été recensé 120 associations dont le siège social se trouve dans le Cœur des Bauges. Ces chiffres sont à prendre avec des précautions car, si les associations ont obligation de se déclarer à leur naissance, elles n'ont pas obligation de le faire à leur extinction !

Actuellement, nous n'avons pas de chiffres plus récents sur la vie associative à l'échelle du Cœur des Bauges, mais notre travail au quotidien en contact avec les associations nous montre le dynamisme et la variété de ce secteur d'activités.

Enfance Jeunesse	Asso. Sportives	Asso. Culturelles	Asso. Loisirs	Asso. Professionnelles	Social	Divers
11	22	28	14	18	13	14

Dans nos listings, nous en recensons près de 80, dont les 2/3 sont actives. Ces associations ont souvent peu de liens entre elles, et connaissent également le problème de la mobilisation de leurs bénévoles.

Toutefois cette richesse associative est un point très positif dans la vie sociale du Cœur des Bauges, permettant aux habitants de se rencontrer, et d'avoir des réponses ciblées par rapport à leurs demandes.

Certaines associations souhaitent trouver un soutien, de façon ponctuelle ou durable, afin de faire connaître leurs activités et de pouvoir relancer une dynamique locale. Toutefois elles ne souhaitent pas être englobées dans une "superstructure" dans laquelle elles ont peur de perdre leur identité. Les solutions sont donc à trouver presque au cas par cas, en se basant sur des projets précis, ce qui n'exclut pas une réflexion commune sur la vie associative et certaines actions à faire ensemble.

Par ailleurs, les contraintes budgétaires des différentes collectivités vont certainement obliger les forces vives à mieux travailler ensemble. Les quelques expériences de projets collectifs que nous avons menées durant les dernières années nous encouragent à développer des actions en ce sens.

A retenir dans ce paragraphe :

- ⇒ Contexte institutionnel en reconstruction
- ⇒ Dynamisme (?) mais très éparpillé

Aspects positifs	Aspects négatifs
⇒ Réel dynamisme local	⇒ Absence de dialogue prospectif avec les élus locaux
⇒ Rôle de coordinateur à trouver	⇒ Ce sont souvent les mêmes personnes que l'on retrouve en responsabilité

1.4 - Contexte économique : des emplois qui se développent ... mais pas proportionnellement à l'augmentation de la population et une économie saisonnière fragile

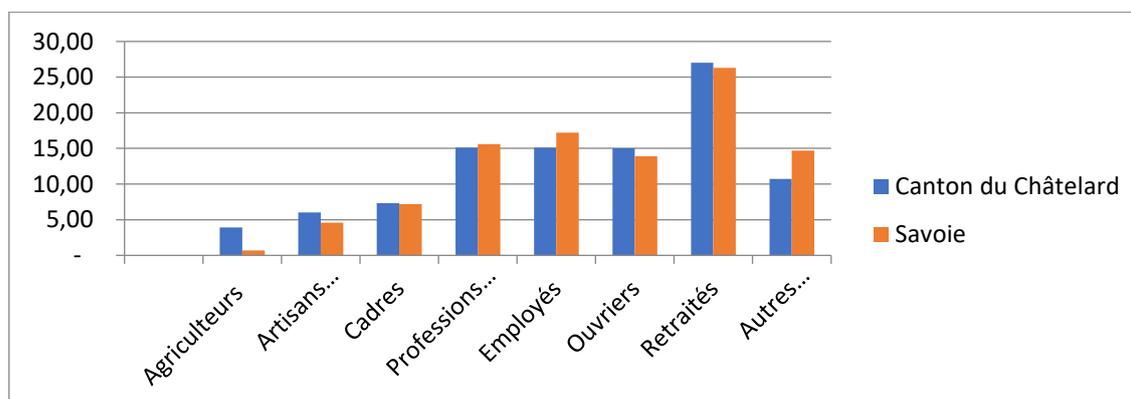
Les dernières données exploitables concernant les catégories socio professionnelles datent de 2011

Catégories socioprofessionnelles (INSEE RP 1990, 1999 et 2007 et 2011)

Catégories socio professionnelles	INSEE RP 2011		INSEE RP 2007		Pour mémoire, lors du RP 1999		Pour mémoire, lors du RP 1990	
	Canton du Châtelard	Savoie	Canton du Châtelard	Savoie	Canton du Châtelard	Savoie	Canton du Châtelard	Savoie
Agriculteurs	3,9 %	0,7 %	3,9 %	0,7 %	5,94%	0,96%	7,50%	1,20%
Artisans commerçants	6 %	4,6 %	5,8 %	4,5 %	5,81%	4,62%	4,10%	4,30%
Cadres	7,3 %	7,2 %	7,2 %	6,9 %	4,91%	5,13%	2,40%	3,80%
Professions intermédiaires	15,1 %	15,6 %	15,4 %	15,5 %	9,95%	13,16%	8,30%	9,60%
Employés	15,1 %	17,2 %	14,8 %	17,2 %	13,31%	16,97%	7,60%	12,50%
Ouvriers	15 %	13,9 %	16,4 %	14,3 %	15,37%	15,14%	14,60%	14%
Retraités	27 %	26,3 %	24,4 %	25,2 %	28,42%	21,68%	24,70%	15,60%
Autres catégories et sans activités	10,7 %	14,7 %	12,2 %	15,7 %	16,28%	22,34%	23,60%	30,20%

- ⇒ **Au regard de la réalité savoyarde, deux remarques qui semblent importantes pour le territoire :**
- **Bien que faible sur le total et en baisse depuis plusieurs recensements, l'activité agricole est 5 fois supérieure dans le territoire par rapport au département.**
 - **Les retraités représentent le quart des catégories socio professionnelles**

Répartition des catégories socio professionnelles au recensement INSEE 2011 en pourcentage



L'activité touristique est importante, mais fragile, soumise aux aléas climatiques et à de courtes saisons.

La population active se déplaçant hors de sa commune de résidence pour aller travailler est importante comme le montre les chiffres de l'INSEE en 2015.

Nombre d'emploi dans le Cœur des Bauges et indicateur de concentration d'emploi ²

Commune	Nombre d'emploi	Indicateur de concentration d'emploi
Aillon-le-Jeune	203	94,5
Aillon-le-Vieux	28	36,9
Arith	37	16,3
Bellecombe-en-Bauges	122	37,8
Le Châtelard	379	131,2
La Compôte	51	45,5
Doucy-en-Bauges	7	17,8
École	93	77,5
Jarsy	38	31,5
Lescheraines	360	102,6
La Motte-en-Bauges	54	23,4
Le Noyer	19	20,2
Saint-François-de-Sales	27	34,5
Sainte-Reine	16	24,5
Total :	1 434	<i>Estimation faite par Amis des Bauges : 62 %</i>

Comme éléments complémentaires à ces chiffres liés à l'emploi, il faut avoir en tête que le nombre d'emplois sur le Cœur des Bauges est quasiment resté le même depuis 25 ans : 1302 en 1990 ; 1305 en 1999 ; 1324 en 2007 ; 1434 en 2015, **soit 132 emplois de plus en 25 ans pour 1 605 habitants de plus** dans le même temps (chiffres INSEE). Il faut donc trouver du travail à l'extérieur du territoire ... et trouver les services qui vont avec ce mode de vie !

A noter que le nombre d'emploi ne fait pas la qualité de l'emploi ! Bien des emplois sont liés à l'économie touristique fragile et aux saisons courtes.

Chômage et activités des femmes : Le taux de chômage a augmenté ces dernières années. Par contre, le taux d'activités féminin est important expliquant peut-être l'important besoin de services pour les enfants.

Taux de chômage (au sens du recensement)	Chiffres 2015		Chiffres 2011	
	Cœur des Bauges	Savoie	Cœur des Bauges	Savoie
Ensemble	8,15 %	9,5 %	6,5 %	8,5 %
masculin	8,42 %	9 %	5,9 %	7,8 %
féminin	7,86 %	10 %	7,2 %	9,2 %

Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales

Des ménages plus pauvres qu'en Savoie : Même si ces chiffres peuvent être sujets à caution, ils peuvent servir de base de comparaison pour s'apercevoir que les ressources des foyers des Bauges sont moins importantes que celles des foyers de Savoie. (Il n'y a plus actuellement de chiffres à l'échelle du Cœur des Bauges, il a fallu le reconstituer).

² **Indicateur de concentration d'emploi :** mesure le rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire sur le nombre de résidents qui en ont un. Cet indicateur permet ainsi d'informer sur l'attractivité du territoire. À titre d'exemple, quand le nombre d'emplois sur un territoire est inférieur au nombre de résidents y ayant un emploi, alors ce territoire est qualifié de résidentiel.

	Nombre de Ménage Fiscaux	Nombre de personnes dans les ménages	Médiane revenus disponible par unité de consommations (en €)	Différence avec Savoie
Aillon le Jeune	192	427,5	19 028,00 €	- 2 774,00 €
Aillon le Vieux	74	178,5	19 660,00 €	- 2 142,00 €
Arith	188	454	21 444,00 €	- 358,00 €
Bellecombe	271	663	21 733,00 €	- 69,00 €
Le Chatelard	272	620	18 995,00 €	- 2 807,00 €
La Compote	116	240	20 472,00 €	- 1 330,00 €
Doucy	<i>(chiffres non disponibles en raison du secret statistique)</i>			
Ecole	136	287,5	21 982,00 €	180,00 €
Jarsy	110	263	20 972,00 €	- 830,00 €
La Motte	199	485	21 939,00 €	137,00 €
Lescheraines	313	721,5	20 683,00 €	- 1 119,00 €
Le Noyer	89	199,5	21 272,00 €	- 530,00 €
St François	76	153,5	22 675,00 €	873,00 €
Ste Reine	70	161	19 942,00 €	- 1 860,00 €
Total	2106	4854	270 797,00 €	
<i>Extrapolation Cœur des Bauges (donnée déduite sujette à caution)</i>			20 830,54 €	- 971,46 €
Chambéry Métropole	55132	123021,5	21 921,00 €	119,00 €
Savoie	185458	422323,5	21 802,00 €	- €

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2016

Le revenu médian par unité de consommation dans le Cœur des Bauges est de 20 831 €, alors qu'il est de 21 802 € pour la Savoie (et 21 921 € pour Grand Chambéry).

Population fragile : (chiffres du Conseil Départemental Savoie du 01/01/18 au 21/09/18).

Avec les chiffres à notre disposition, nous pouvons difficilement faire des comparaisons avec le reste du département. Néanmoins, il faut noter :

- ⇒ 97 aides financières (soit Département, institutions partenaires, associations caritatives,)
- ⇒ 19 familles bénéficient de la distribution alimentaire,
- ⇒ 20 bénéficiaires du RSA, soit travailleurs indépendants, soit orientés sociaux

A retenir dans ce paragraphe :

- ⇒ Le poids de l'activité agricole baisse d'année en année
- ⇒ Économie liée aux saisons (tourisme, BTP)
- ⇒ Territoire moins riche que la moyenne
- ⇒ De plus en plus d'habitants du Cœur des Bauges travaillent à l'extérieur du territoire

Aspects positifs	Aspects négatifs
⇒ Taux de chômage plus faible qu'ailleurs	⇒ Population moins riche qu'en Savoie
	⇒ Fort taux d'activités pour les femmes
	⇒ Économie soumise aux aléas météo
	⇒ Des emplois à l'extérieur du territoire

1.5 - Émergence de la demande sociale : des besoins et des usages nouveaux liés aux évolutions du territoire

1.5.1 - Evolution de l'environnement démographique et socio-économique du territoire :

Certes nous passons à présent les 5 000 habitants ! Pour autant, l'évolution de la population qui se fait ses dernières années provoque un changement dans la pyramide des âges. Le Cœur des Bauges perd des jeunes enfants et des familles en âge de les avoir au détriment d'un vieillissement de ces habitants.

Même si les chiffres de l'INSEE font ressortir une accélération de la création d'emplois au cours des 10 dernières années, il y a encore peu d'emplois sur le territoire et il faut bien souvent aller travailler à l'extérieur du Cœur des Bauges entraînant le besoin de services ...

Ce besoin est accentué par d'autres changements : arrivée de nouveaux habitants, vieillissement de la population de souche, modification des rythmes scolaires ... Ces transformations créent de nouveaux besoins proches parfois de ceux que l'on peut rencontrer en ville : isolement (à la fois géographique et psychologique), perte de liens familiaux, attente de services publics, etc...

Dans le même temps, la réforme des collectivités territoriales provoque un véritable bouleversement de la gouvernance locale. Après deux années de portage politique flou de certaines compétences – sociale notamment – nous allons aborder une nouvelle phase de reconstruction d'une entité juridique qui devra rapidement trouver sa place et exprimer des choix pour le territoire.

1.5.2 - Emergence d'une demande sociale nouvelle :

L'ensemble des phénomènes décrits ci-dessus génèrent des demandes sociales : loisirs et vie quotidienne des jeunes, gestion des services de la petite enfance, lieu d'accueil et d'informations sur l'emploi, sur les logements, transports publics, services aux personnes...

Par ailleurs, l'évolution de la population nous oblige à nous réinterroger sur le dimensionnement de certaines de nos actions (Petite Enfance notamment) et nous devons certainement redéployer nos moyens.

L'association "Les Amis des Bauges", agréée centre social pour la première fois en 1998, souhaite accompagner cette évolution en tenant son rôle de gestionnaire de services, de porte-parole de la population, d'agitateur d'idées et d'aiguillon pour faire avancer le bien-être des "Baujus". Aujourd'hui nous demandons à nouveau un renouvellement de l'agrément centre social, outil indispensable pour pouvoir conduire notre projet en prise avec les habitants des Bauges. "Les Amis des Bauges" œuvre, au côté des élus, des partenaires institutionnels et des usagers afin de trouver des réponses locales, adaptées aux ressources, pour les habitants.

En résumé :

Depuis quelques années, l'environnement démographique, économique et social du Cœur des Bauges connaît des changements profonds, des mutations liées aux nouvelles organisations territoriales et à de nouvelles contraintes de vie accentuant les problèmes d'emploi, de logement, de garde d'enfants, de soutien, de vieillissement, d'aide sociale et de solidarité.

Cette réalité affirme la nécessité pour l'association "Les Amis des Bauges" de répondre à ces nouvelles demandes sociales en faisant évoluer ses moyens d'actions et en essayant de diversifier ses financements.

2 - Bilan de l'agrément centre social 2015 – 2018 : 4 années d'actions sur fond de transition 14

2.1 - Présentation de la démarche d'évaluation.	15
2.2 - La vie associative du Centre Socioculturel.	16
2.3 - Les associations, les animations locales et culturelles.	18
2.4 – Petite Enfance.	20
2.5 - Enfance / Jeunesse / Famille.	23
2.6 - L'accueil des différents publics et le travail en direction des seniors.	26
2.7 - Une évaluation plus globale.	28
2.9 – Conclusion des années 2015-2018 : une transition pour le territoire	29

Remarques :

Tout au long des 4 années que nous venons de vivre, nous avons organisé différents temps afin d'évaluer nos actions et notre projet global. Cela nous a permis de faire le point des actions entreprises et de les adapter si besoin. Le bilan qui suit s'appuie bien évidemment sur ces travaux au cours desquels nous avons mobilisé élus locaux, population, associations, bénévoles et salariés des Amis des Bauges. Mais le bilan s'appuie aussi sur les différents rapports d'activités, notamment ceux d'assemblée générale annuelle, qui sont disponibles sur le site Internet : <http://portail.amisdesbauges.org>, à la page Amis des Bauges, puis présentation générale.

2.1 – Présentation de la démarche d'évaluation

Lors de l'écriture de l'agrément 2015-2018, nous nous étions donnés :

- ⇒ Des valeurs,
- ⇒ Des objectifs généraux : permettant d'orienter les choix de l'association,
- ⇒ Des objectifs spécifiques à chaque grand chapitre : permettant de donner une unité et une cohérence à l'ensemble des fiches actions traitées,
- ⇒ Des fiches actions qui décrivaient concrètement les actions que nous avons entreprises au cours des 4 ans.

Au cours des 4 années du travail, lors des « rendez-vous projet » - ou CA ouvert – lors de CA, groupe de travail, commissions ou AG, nous avons annuellement évalué l'avancée des fiches-actions grâce à des critères d'évaluation inscrits dès l'origine dans l'agrément. Evaluer les fiches-actions permet à chacun (usagers, adhérents, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires, etc ...) de porter un œil critique sur nos activités, en ayant des repères concrets.

Des critères d'évaluation posés à l'origine mais pas toujours facilement mesurables :

Lors de l'écriture de l'agrément précédent, chaque fiche action devait contenir des critères d'évaluation permettant de mesurer l'avancée des travaux. Mais, à l'usage, nous nous sommes aperçus que ces critères pouvaient se diviser en 3 groupes :

- ⇒ Ceux qui n'étaient pas toujours facilement mesurables,
- ⇒ Ceux qui étaient peu pertinents,
- ⇒ Et enfin, (et heureusement !), ceux qui étaient utiles voire indispensables.

Pour évaluer les fiches-actions, nous nous sommes donc appuyés sur des critères dont nous savons que certains ont une mesure ou une pertinence toute relative.

Vous trouverez une synthèse des évaluations dans les pages suivantes. Attention, il ne s'agit pas non plus au travers de ces quelques pages de reprendre l'intégralité des rapports d'activités (disponible sur le site internet de l'association) ou tous les travaux d'évaluation entrepris au cours de ces dernières années. Il s'agit surtout d'une lecture rapide pour permettre de voir si les critères d'évaluation que nous nous étions donnés sont atteints, pas atteints ou en cours d'être atteints. Certains critères, notamment quantitatifs, sont classés en cours de réalisation car il s'agit d'une dynamique lancée que l'on souhaite poursuivre.

Légende :

✘ Pas réalisé

✓ Réalisé

≈ En cours de réalisation

Une évaluation plus globale : les objectifs spécifiques de chaque chapitre

Par ailleurs, l'évaluation du centre socioculturel ne peut se contenter d'être vue que comme une addition des fiches-actions. Une approche globale est indispensable et pour celle-ci, nous nous appuyerons sur l'impact que nous avons pu avoir sur le territoire.

Malgré tout, pour avoir cette approche plus globale, le Conseil d'Administration et les salariés se sont appuyés sur les objectifs spécifiques inscrits dans notre agrément et ont donc porté un regard critique dessus. Vous trouverez dans les pages suivantes 2 formes d'approche de l'évaluation de ces objectifs :

- ⇒ de manière très sommaire en tête de l'évaluation des fiches-actions pour rappeler le contexte.
- ⇒ dans un tableau récapitulatif qui a également permis d'orienter les réflexions pour le nouveau projet social 2019-2022.

2.2 - Chapitre 4.2 - "La vie associative du centre socioculturel"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Responsabiliser les membres du CA à travers leur investissement en leur permettant ainsi de défendre les projets élaborés avec les habitants,
- Organiser le CA autour du double rôle de garant des valeurs et du projet socioculturel,

Evaluation critique :

- ⇒ Tout au long des 4 ans, nous avons eu du mal à faire vivre les commissions à la fréquence espérée (3 fois par an).
 ⇒ Avec la fusion des communautés de Communes, nous venons de vivre une période particulière dans la relation aux élus locaux, ne favorisant pas toujours le dialogue.
 ⇒ Nous avons des atouts (site internet, Vivre en Bauges, ...) sur lesquels il faut s'appuyer pour avancer et mieux faire connaître nos projets et actions.

Perspectives :

- ⇒ Parler de « groupe de travail » plutôt que de commissions
 ⇒ Nommer clairement en CA un responsable de chaque groupe et lui donner les moyens de travailler (un technicien pour faire avancer les propositions, du temps en CA pour expliquer le travail du groupe, etc ...).

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation notés dans la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.2.1 – la vie interne de l'association « Les Amis des Bauges »	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser et impliquer des bénévoles dans la vie de l'association, • Réguler le travail des salariés, en collaboration avec les salariés • Affiner, équilibrer la relation bénévoles / salariés • Positionner l'association dans différentes instances. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quantitatif : nombre de commissions organisées, nombre de personnes présentes, Evaluation du nombre d'heures de bénévolat. ✓ Qualitatif : pertinence des débats ✓ Suivi des crédits de formation ✓ Quantitatif : nombre de réunions organisées, nombre de personnes présentes ≈ Pertinence de ces réunions ✓ Mise en place d'une base d'écrits permettant de faire référence à nos actions ✓ Quantitatif : nombre d'instances dans lesquelles siège l'association, ≈ Pertinence d'y siéger 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les commissions ont été organisées mais pas au rythme prévu (3 fois par an). Ce sont souvent les mêmes personnes qui sont actives dans différentes commissions. C'est donc trop intense. ⇒ Réunions régulières entre représentant du personnel et employeur ⇒ Réunion formelle régulière entre salariés et bureau (1fois/an) permettant de connaître le travail et le rôle de chacun. ⇒ Remise en cause des préconisations du DLA suite à la fin des emplois aidés ⇒ Description écrite régulière des différentes procédures mise en place au sein de l'association ⇒ Nous siégeons assez régulièrement dans des instances locales, mais nous avons plus de mal à être présents dans les instances départementales

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation notés dans la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.2.2 – La communication du centre socioculturel « Les Amis des Bauges ».	<ul style="list-style-type: none"> Repenser le site Internet (le vulgariser, le rendre accueillant et accessible ...) Développer et améliorer des outils de communication. Mettre en place un réseau de diffusion des informations dans le canton Améliorer la signalétique de l'association à l'extérieur et à l'intérieur du siège des Amis des Bauges. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en ligne du site ✓ Quantitatifs : nombre de personnes sachant s'en servir, nombre de personnes se connectant ✓ Réalisation et diffusion de la plaquette ✓ Diffusion du bulletin ✓ Inventaire de lieux d'affichages ✓ Pose de panneaux et enseignes extérieurs ✓ Investissements réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nouveau site en ligne en 2016 ⇒ 73 associations, collectifs ou collectivités présentes sur le site au 15/09/18 ⇒ Bien des objectifs de cette fiche-action ont été réalisés et leur mise en place perdue. ⇒ Abandon du bulletin au profit de mels réguliers vers les adhérents ⇒ Diffusion d'une plaquette « Adhérer aux Amis des Bauges » ⇒ Il y a une base existante pour le réseau de distribution, mais cela change très souvent. ⇒ Expérience avec les collégiens ⇒ Il reste à poursuivre le travail avec la commune du Châtelard pour une meilleure signalisation des Amis des Bauges en entrée de village. ⇒ Développement d'un espace confidentiel (bureau PAEF)
4.2.3 – La participation au développement local.	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher les besoins de la population et les porter à la connaissance des décideurs locaux, Impliquer des bénévoles dans les enquêtes nécessaires aux études liées au développement local, Rester en veille sur les différents dispositifs pour en informer toutes les structures concernées Expliquer à la population les différents rôles des différentes instances politiques et partenaires institutionnels. Développer les relations « emploi ressources humaines » 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de dossiers transmis aux décideurs, nombre de participation aux rencontres ≈ Mesure de l'impact. ✓ Nombre d'études confiées à l'association ≈ Dynamique avec les bénévoles ✓ Nombre de rencontres des réseaux ✓ Intérêt des nouveaux dispositifs repérés ✓ Nombre d'articles publiés, nombre de réactions suscitées ✓ Nombre de visites et de réalisations 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Travail sur les rythmes périscolaires, les accueils de loisirs [du mercredi]. ⇒ Diagnostic permanent « personnes âgées » avec les partenaires locaux ⇒ Pas de mission confiée durant la période 2015-2018 ⇒ Quelques rencontres avec les réseaux savoyards (Fédérés centres sociaux, Savoie Vivante) ⇒ Les dispositifs : Appels à projets CAF, MSAP, conférence des financeurs ⇒ Publications régulières dans la revue « Vivre en Bauges », peu de réaction suscitée ⇒ Renvoi sur la partie « services à la population »

2.3 - Chapitre 4.3 - " Les associations, les animations locales et culturelles "

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Soutenir la vie associative locale,
- Favoriser l'émergence d'initiatives locales et/ou coordonner les initiatives locales existantes.

Evaluation critique :

- ⇒ Les « transformations » politiques du territoire n'ont pas aidé à donner de la lisibilité pour les actions d'animation locale.
- ⇒ Le nouveau site internet a permis aux Amis des Bauges de reprendre une place plus centrale auprès des associations.
- ⇒ Il est toujours difficile de mobiliser les associations dans le cadre de travaux de commissions

Perspectives :

- ⇒ Essayer de trouver les formes les plus adéquates à la mobilisation des associations (événements communes, journée spéciale, etc ...), tout en conservant les outils qui font notre force (Vivre en Bauges, site Internet)

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation notés dans la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.3.1 – Soutenir et animer la vie locale	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler des outils de communication sur la vie locale. • Continuer et développer les animations répondant aux attentes de la population telles que le CCMF, cinéma, etc • Susciter les occasions d'animations et de sensibilisation en direction de tout public et en particulier du public de plus de 60 ans. • Réfléchir à l'accueil des nouveaux habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> √ Réalisation et analyse des outils améliorés, « Vivre en Bauges », site internet, lettre d'infos √ Poursuite des animations locales (CCMF, cinéma, etc ...) ✗ Résultat de l'enquête sur les « envies » ≈ Dynamique locale autour des personnes âgées. √ Nombre de manifestations organisées, nombre de personnes, pertinence ≈ Nombre de manifestations organisées, nombre de nouveaux habitants rencontrés 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ « Vivre en Bauges » paraît tous les trimestres et les associations locales et les personnes physiques y diffusent leurs infos ⇒ Réalisation du nouveau site Internet, ⇒ Bulletin d'infos tombé en désuétude ⇒ Reprise des infos régulières par mel aux adhérents ⇒ Les animations se poursuivent. ⇒ Baisse des subventions pour mener ces actions (disparition Charte Culturelle, sub Com Com). ⇒ Renforcement des actions en direction des seniors (Forum, semaine bleue, seniors en vacances, etc ...). ⇒ Apparition de la conférence es financeurs permettant de financer la mise en place des actions. ⇒ Nouveau site internet. ⇒ Pas de rencontres physiques spécifiques organisées, mais des invitations aux temps conviviaux de l'association (ex. galette)

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation notés dans la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.3.2 – Soutenir et développer la vie associative du canton et les initiatives locales	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la vie associative locale. • Soutenir la vie associative locale. • Valoriser le bénévolat. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation d'un événement et pertinence ✓ Réalisation et utilité de l'annuaire des associations ✓ Mise en ligne du site Internet et fréquentation. ✓ Nombre d'articles associatifs publiés dans « Vivre en Bauges » ✓ Diffusion de la liste des services ≈ Etablissement d'une liste de mutualisation possible ≈ Nombre d'associations valorisant le temps des bénévoles et volume que cela représente sur le canton 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Printemps des associations organisé par Alto ⇒ Nouveau site Internet ⇒ Les aspects pratiques ont été menés (diffusion de la liste des services, actualisation de l'annuaire des associations (sans diffusion grand public), diffusion d'une plaquette d'activités à chaque rentrée, etc ...) mais peu de réunions mobilisatrices d'associations ont eu lieu (hors formation). ⇒ Site internet partagé, mise en place de formation à son utilisation, Mise à disposition du véhicule 9 places ⇒ La page « mutualisation » existe, mais n'est pas remplie par les associations ⇒ La valorisation comptable est effectuée. Mais aucun événement n'a été mis en place pour valoriser le bénévolat
<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation notés dans la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.3.3 – La vie culturelle à portée de tous	<ul style="list-style-type: none"> • Motiver les bénévoles à prendre une part importante à la vie culturelle. • Renforcer les liens entre les associations et coordonner les actions. • Dynamiser et élargir l'accès d'un large public à différentes pratiques culturelles : promotion, diffusion, décentralisation. • Soutenir la création d'activités à vocation culturelle et artistique. • Travailler au développement des relations avec les partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de réunions organisées, de personnes concernées ✓ Existence d'outils d'évaluation ✓ Etablissement d'un annuaire des associations culturelles locales ✓ Nombre de manifestations organisées et nombre de structures culturelles mobilisées. ≈ Nombre de déplacements organisés et de personnes concernées ✓ Nombre de spectacles organisés dans le canton ✗ Nombre d'initiatives soutenues. ✓ Nombre de partenaires, pertinence du partenariat. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 réunion par an de la commission, peu de personnes présentes. ⇒ Mise en place d'un outil « démarche de projet ». ⇒ Présent sur le site internet (pour les associations faisant la démarche). ⇒ Peu d'actions mise en place, car peu de mobilisation. ⇒ Changement du mode d'inscription dans les salles culturelles, perte de contrôle sur les effectifs. ⇒ 4 à 5 spectacles par an dans le Cœur des Bauges. ⇒ Mise en place d'événement collectif (Festival des solidarités par exemple). ⇒ Pas fait car pas sollicité. ⇒ Recentrage du partenariat avec l'espace Malraux

2.4 - Chapitre 4.4 - "La Petite Enfance"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Soutenir la fonction parentale,
- Être à l'écoute des besoins de la population et les porter auprès des décideurs,
- Mobiliser la population autour des objectifs et des valeurs du centre socioculturel par l'intermédiaire des trois structures
- Travailler ensemble et en partenariat pour avoir plus de force.

Evaluation critique :

- ⇒ Pour la Farandole, la fin brutale des emplois aidés a été un coup de tonnerre forçant l'association à s'interroger différemment sur les actions petite enfance
- ⇒ La baisse démographique est un paramètre incontournable qui nous obligera certainement à faire des choix
- ⇒ L'absence de lieux d'animation dédiés pour le RAM et Potins Couffins est un énorme frein au développement de ces activités.

Perspectives :

- ⇒ Continuer à faire exister un projet global « Petite Enfance » à l'échelle du territoire

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation notés dans la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.4.1 – La Farandole	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la réécriture du projet d'établissement. • Adapter les locaux et le fonctionnement de la Farandole • Continuer à développer le sentiment d'appartenance des parents aux Amis des Bauges • Poursuivre la formation du personnel. • Continuer le travail en partenariat avec les acteurs du canton. 	<ul style="list-style-type: none"> √ Réécriture régulière du projet d'établissement √ Evolution du fonctionnement √ Etat des lieux des besoins de la population locale en matière de garde d'enfants ≈ Importance des liens entre la Farandole et les Amis des Bauges (CA, personnel, parents) √ Fête des enfants √ Présence des compétences professionnelles au sein de l'équipe ≈ Nombre de rencontres mise en place ≈ Nombre de sorties, de conférences. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Projet éducatif et pédagogique actualisés régulièrement en raison des mouvements de personnel ⇒ Plusieurs modulations de l'agrément pour l'adapter au besoin des familles et à la réalité de l'accueil ⇒ Evolution du travail de l'équipe en raison de la fin des emplois aidés ⇒ Lien qui s'est distendu en raison des mouvements de personnel ⇒ Participation des parents aux différentes actions, sorties, « fête des enfants »... ⇒ Participation de parents aux commissions petite enfance et présence à l'Assemblée Générale et au CA ⇒ Formations régulières (premiers secours), Analyse de la pratique avec l'ACEPP ⇒ Rencontres du responsable avec la puéricultrice de PMI tous les 2 mois

			<p>⇒ Partenariat Potins Couffins et RAM : organisation des commissions petite enfance, choix du spectacle de Noël, de la fête des enfants</p> <p>⇒ Des rencontres avec les résidents de la maison de retraite autour du jardin</p>
4.4.2 – Le Ram	<p>⇒ Améliorer la communication (visuelle et informations), ainsi que celle en direction des élus.</p> <p>⇒ Travailler avec les Assistantes Maternelles (AM) et les parents.</p> <p>⇒ Travailler en partenariat avec d'autres acteurs pour avoir plus de force.</p> <p>⇒ Mutualiser les ressources (lieu, matériel, etc ...)</p>	<p>✓ Importance de trouver physiquement le RAM</p> <p>✓ Importance de la communication autour des activités du RAM</p> <p>≈ Connaissance et considération du RAM par la population et les élus</p> <p>✓ Nombre de visites extérieures</p> <p>✓ Evolution du nombre d'assistantes maternelles</p> <p>✓ Participation des AM et parents aux activités du RAM</p> <p>≈ Satisfaction des parents et AM par rapport aux réponses apportées à leurs besoins</p> <p>≈ Impact du RAM dans le domaine de la petite enfance et de la parentalité sur le canton</p> <p>✓ Cohérence du lieu pour le canton</p> <p>✓ Liste du matériel mutualisable</p>	<p>⇒ Une signalétique toujours « confidentielle »</p> <p>⇒ Elaboration d'une nouvelle plaquette + restructuration de l'info sur le portail + journal des Croés</p> <p>⇒ Les élus connaissent le RAM mais sans plus. La population a identifié les coordonnées du RAM.</p> <p>⇒ Baisse du nombre d'AM sur le territoire lié à la baisse démographique</p> <p>⇒ Voir les différents rapports d'activités pour les chiffres exhaustifs.</p> <p>⇒ Participation des parents aux événements festifs</p> <p>⇒ Le Ram fait partie de l'ensemble des actions en direction de la Petite Enfance, il est difficile de mesurer son impact sur le territoire. Il est plus facile de mesurer l'impact du travail des AM.</p> <p>⇒ Rencontres avec la Farandole et la PMI + action commune petite enfance ou soutien à la parentalité. Travail avec les bibliothèques du territoire + premières pages de la CAF + Gribouille + réseau RAM Savoie + mutualisation du matériel avec Potins couffins et le multi accueil. (lourd à organiser)</p> <p>⇒ Difficulté à trouver des lieux d'animation adaptés dans les communes</p>
Fiche Action	Objectifs	Critères d'évaluation notés dans la fiche action	Réalisations / Evaluations / Constats
4.4.3 – LAEP Potins Couffins	<p>⇒ Accompagner la fonction parentale en favorisant le lien et l'échange entre parents ou avec les professionnels, être un lieu ressources, être à l'écoute rompre l'isolement, faire découvrir différentes pratiques éducatives.</p>	<p>✓ Nombre d'heures d'accueil réalisé, Nombre d'enfants, d'accompagnateur</p> <p>✓ Satisfaction des accueillis et des accueillants concernant les animations, les conférences, etc.</p>	<p>⇒ Voir les différents rapports d'activités pour les chiffres exhaustifs.</p> <p>⇒ Bon retour lors des séances par le bouche à oreille mais pas d'évaluation concrète. Par contre très bon retour de la PMI et l'ADMR</p> <p>⇒ En moyenne par an : 55 accueils ; 315 enfants ; 220 parents ; 30 Ass mat. En progression au cours des 4 dernières années</p>

	<p>⇒ Mobiliser et développer les compétences des parents (communication, intervenant bénévole, accueil)</p> <p>⇒ Favoriser la socialisation des enfants</p> <p>⇒ Travailler en partenariat avec d'autres acteurs pour avoir plus de force</p> <p>⇒ Poursuivre la communication avec les élus et la population.</p>	<p>✓ Nombre de réunions d'équipe</p> <p>✓ Supervision</p> <p>✓ Nombre d'actions (formations ou conférences) proposées</p> <p>✓ Nombre de temps d'accueil</p> <p>✓ Nombre et qualité des actions partenariales menées</p> <p>✓ Nombre de plaquette distribuée, impact sur l'activité de Potins Couffins</p>	<p>⇒ 5 réunions d'équipe par an</p> <p>⇒ 4 supervisions par an</p> <p>⇒ Petites difficultés (contraintes matérielles) certaines années à mobiliser les accueillants pour partir en formation</p> <p>⇒ Massage bébé, allaitement, les plantes, le portage, les huiles essentielles, PMI, bibliothèque, intervenants extérieurs (associations, professionnels : signe avec moi, psychomotricienne, le petit pion, sage-femme).</p> <p>⇒ Diffusion de l'information version papier (PMI, Maison médicale, magasins) + site portail des Amis des Bauges + Revue Vivre en Bauges + info Radio Alto</p> <p>⇒ Diffusion de l'information dans les mairies</p>
--	--	--	---

2.5 - Chapitre 4.5 - "L'enfance / Jeunesse / Famille"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Mobiliser au moyen des services sur les objectifs et les valeurs du centre socioculturel,
- Coordonner les intervenants autour de l'enfance/jeunesse,
- Favoriser les solidarités et relation intergénérationnelles.

Evaluation critique :

- ⇒ le rôle de coordinateur « Enfance Jeunesse Famille » impose le développement de relations partenariales avec les acteurs du territoire directement au contact des publics (Associations de Parents d'élèves, équipe éducative des établissements scolaires, structures et services petite enfance, structures d'accompagnement à la parentalité, associations locales...)
- ⇒ Les actions à destination des familles (et en particulier les actions de soutien à la parentalité) nécessitent une écoute permanente et de la réactivité autour des attentes et besoins des familles du territoire.
- ⇒ La prise en compte des spécificités de chacun des membres de la famille et de l'organisation quotidienne de la cellule familiale est essentielle dans la mise en œuvre des actions. Aussi la cohérence entre les actions (objectifs, organisation familiale...) de ces différents secteurs est importante.
- ⇒ La régularité de la mise en place des actions apparaît comme un facteur essentiel de la participation des habitants

Perspectives :

- ⇒ Accentuation de l'écoute et de l'implication des familles du territoire dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions
- ⇒ Le développement de l'accueil de loisirs (4/10 ans) permettra d'associer de nouvelles familles au développement des actions

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation notés dans la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.5.1 – Accueil et activités extrascolaires pour les 4/10 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un accueil et un travail pédagogique auprès des enfants en dehors des temps scolaires (petites vacances et mercredis). • Accompagner la mise en œuvre des nouveaux rythmes éducatifs sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'activités du CLSH ✓ Retour des familles ✓ Constat du travail effectué : réunions, démarches, bilan des accueils ✓ Nombre et fréquentation des différentes rencontres ou actions mises en place ✓ Participation des familles ✓ Adéquation entre les besoins et attentes des organisateurs et les actions mises en place 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Augmentation progressive de la fréquentation de l'ALSH pendant les petites vacances ⇒ Des incertitudes chroniques autour des locaux mis à disposition pour organiser l'activité ⇒ Difficulté à associer les familles à l'élaboration du projet pédagogique, mais plutôt présentes lors d'animations parents/enfants ou lors des sorties. ⇒ Réalisation d'une enquête cantonale autour du développement d'un ALSH les mercredis (en 2015, puis changement de rythmes scolaires) et expérimentation de l'action (en 2018) ⇒ Mise en place de projets socioéducatifs ponctuels avec les partenaires locaux (écoles,...)

	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la mise en œuvre d'actions socioéducatives sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Nombre d'actions éducatives organisées (ou soutenues) et fréquentation ✓ Renouvellement des partenariats existants et développement de nouveaux éventuels ✓ Constat du travail effectué : réunions, démarches 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'association n'a pas mené de travaux ou de projets autour de l'accompagnement à la scolarité (du fait de sa prise en charge par les enseignants) ⇒ Mise en place du « Pass Découverte » avec les associations locales ⇒ Accueil de spectacles spécifiques et d'un artiste en résidence en partenariat avec l'Espace Malraux et les écoles du Cœur des Bauges
Fiche Action	Objectifs	Critères d'évaluation notés dans la fiche action	Réalisations / Evaluations / Constats
4.5.2 – Parentalité : l'accompagnement et le soutien des familles	<ul style="list-style-type: none"> Informier et orienter les familles vers les professionnels et structures de soutien à la fonction parentale disponibles localement, Assurer l'organisation d'actions d'information et de prévention thématiques pour les familles du territoire, Développer le partenariat entre les acteurs de l'accompagnement à la parentalité à l'échelle du territoire Soutenir le renforcement des liens intrafamiliaux et interfamiliaux sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de parution et diffusion d'informations, pertinence des infos ✓ Identification de l'association comme lieu d'info « parentalité » ≈ Nombre d'actions et fréquentation. ≈ Pertinence des actions ≈ Implication des familles dans l'élaboration et l'organisation des actions ✓ Nombre de rencontres et de partenaires associés ✓ Pertinence du travail en commun ✓ Réactivité de la programmation des actions. ≈ Nombre de temps de rencontres organisées et fréquentation ✓ Développement des liens sociaux durant les rencontres / Satisfaction des participants 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Organisation de plusieurs « Animations collectives » par an : sorties culturelles, de loisirs, sportives ⇒ Organisation de permanences individualisées mensuelles (CIDFF 73) ⇒ Développement et mise en œuvre d'actions d'information et de prévention à destination des familles (actions autour de l'alimentation, animation participative, conférences thématiques, ...) ⇒ Animation d'une dynamique participative (habitants et partenaires locaux) autour des actions de soutien à la fonction parentale (malle parentalité, plaquette parentalité) ⇒ Parfois peu de fréquentation des actions destinées aux familles (notamment les conférences) ⇒ Difficulté à faire se déplacer les publics ciblés ⇒ Accompagnement de famille pour les départs en vacances
4.5.3 – Faire vivre la politique Enfance/Jeunesse (11/26 ans) sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la coordination de la politique jeunesse sur le territoire Assurer l'organisation d'actions de loisirs et socioéducatives extrascolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les comités de pilotage : fréquence et fréquentation ✓ Réalisation des objectifs définis ≈ Fréquentation de l'accueil et des actions organisées ≈ Implication des acteurs locaux : fréquentation, portage de projets, ✓ Rapports d'activités des contrats Enfance / Jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ CEJ et CCJ renouvelés pour la période 2015/2018 ⇒ Difficulté à associer les élus locaux (signataires des contrats) à l'élaboration des actions ⇒ Développement progressif des liens avec les jeunes du territoire du fait du développement du nombre d'actions ⇒ Difficulté à mener des actions avec les jeunes lycéens (scolarisés hors du territoire)

	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les initiatives et projets des jeunes du territoire et développer leur participation à des actions citoyennes. • Favoriser l'accès des jeunes du territoire à l'emploi et les accompagner dans le développement de leurs compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de projets accompagnés, pertinence ✓ Réactivité face aux sollicitations ✓ Mise en place de dispositifs d'accompagnement ≈ Fréquentation des permanences ≈ Nombre d'actions organisées ≈ Qualité et pertinence des accompagnements 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Objectifs généraux de la politique Jeunesse clarifiés et partagés avec les partenaires locaux ⇒ Mise en place du skate-park en partenariat avec les jeunes et la mairie du Châtelard ⇒ Evolution du CCJ en CTJ ⇒ Mise en œuvre des CEJ et CCJ/CTJ ⇒ Accompagnement du conseiller départemental Jeunes ⇒ Mise en place des permanences bi mensuelles avec les Missions Locales d'Aix les Bains puis de Chambéry ⇒ Accueil de jeunes en Emploi aidés, en service civique et en formation BAFA
--	---	---	---

2.6 - Chapitre 4.6 - "L'accueil des différents publics et le travail en direction des seniors"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Poursuivre la concertation avec les professionnels.
- Favoriser la proximité des services à la population.
- Proposer des actions pour les publics fragilisés
- Animer le travail en direction des seniors

Evaluation critique :

- ⇒ Les 3 premiers objectifs spécifiques ont été réalisés par l'obtention des labels RSP puis MSAP et le soutien du Conseil Départemental dans le cadre du CTS
 ⇒ L'animation du réseau des référents seniors dans les communes conduit à un partenariat avec les acteurs œuvrant autour de la personne âgée et des actions seniors

Perspectives :

- ⇒ Accueil des publics, fragiles ou non, dans une réponse de service de proximité
 ⇒ Développement des actions en direction des seniors

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation de la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.6.1 – Accueil des publics	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux actions des réseaux. Accueillir, informer, conseiller, orienter les différents publics en lien avec les thèmes de l'emploi, de la formation, de l'orientation • Accueillir, informer, conseiller, orienter les différents publics en lien avec les thèmes des services publics. • Accompagner les publics les plus fragilisés. • Se maintenir dans les réseaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de personnes accueillies ✓ Adéquation offre et demande d'emploi ✓ Nombre de permanences des partenaires. ✓ Nombre de signataire de la convention RSP ✓ Pérennité des outils existants et création de nouveaux outils ✓ Quantitatifs : Nombre de formation, de personnes suivies, d'actions sensibilisant à ces problématiques. ≈ Evolution des conventions de partenariat ≈ Nombre de rencontres inter partenariales 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Forte fréquentation : se reporter aux rapports d'activités ⇒ La forte utilisation de la diffusion des offres démontre l'adéquation ⇒ Les permanences avec les Missions Locales Jeunes, le CIDFF ⇒ Transformation du RSP en MSAP ⇒ Convention avec le CD73 (CTS) pour public fragile ⇒ Expérimentation visiocaf ⇒ Développement de la consultation numérique des offres, flash Radio et mise à jour en directe dans les Mairies. Communication dans chaque VEB. ⇒ Développement de l'EPN en libre consultation + accompagnement si besoin ⇒ Accompagnement départ en vacances ⇒ Transformation du label RSP en MSAP. ⇒ Fin de l'expérimentation AIG/SPO ⇒ Animation annuelle du comité de pilotage de la MSAP

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation de la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.6.2 – Les périphériques du RSP : vers un public ou une thématique spécifique.	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser les offres d'emploi locales et accompagner l'employeur dans son recrutement. • Accompagner les particuliers employeurs dans leur recrutement et démarches administratives • Travailler sur la mobilité des habitants dans et hors canton • Centraliser l'offre et la demande locative 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quantitatif : nombre d'offres diffusées, nombre de contacts « entreprises », nombre de recrutements réalisés ✓ Quantifier le nombre d'emploi en CESU ✓ Nombres de particulier employeur accueilli ✓ Nombre de personnes intégrées à l'action ✓ Nombre d'associations ou structures ayant accueilli des stagiaires ✓ Nombre de logements mis en location ✓ Nombre de personnes accueillies et accompagnées 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Quantitatif : Se reporter aux rapports d'activités ⇒ Intégration du site Internet CESU.BAUGES.COM dans le site internet des Amis des Bauges. ⇒ Animation du réseau des personnes inscrites en CESU et réunions d'information ⇒ Action « Valoriser l'investissement bénévole dans la vie locale » (Action « permis ») au cours des 4 ans. ⇒ Quantitatif : voir rapport d'activités ⇒ Mise en ligne sur le site internet des offres de location ne permettant plus de suivre ou d'accompagner certains publics
4.6.3 – Bien vieillir en Bauges.	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre l'isolement, renforcer les liens, la solidarité par des actions d'animation • Proposer des actions d'informations et de prévention • Valoriser et transmettre les savoirs des personnes âgées • Prévenir la grande dépendance • Favoriser le soutien aux aidants 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'actions proposées ✓ Nombre de personnes ayant suivies les actions ✓ Nombre d'ateliers proposés ✓ Nombre de participants ✓ Nombre de travaux réalisés. ✓ Nombre de réunions avec les partenaires, ✓ Nombre d'actions mises en place. ✓ Nombre d'ateliers proposés ✓ Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Actions concrètes d'animation : coordination des Journées Bleue, mise en place d'ateliers divers, de sorties, de séjours vacances, etc... ⇒ Mise en place d'ateliers mémoire, prévention des chutes, conduite de véhicule, etc ... ⇒ Publication d'articles dans le Vivre en Bauges ⇒ Lien permanent avec les structures spécialisées locales (Maison de retraite, SSIAD, ADMR). ⇒ Mise en place d'après-midi de répit pour els aidants familiaux en partenariat avec le MSA ⇒ Une vingtaine de participants (plutôt public fragilisé)

2.7 – Une évaluation plus globale :

Afin d'avoir une vue plus globale, nous nous sommes interrogés sur les freins et les éléments facilitant les objectifs spécifiques que nous nous étions donnés. Nous pouvons remarquer que bien souvent, nous avons rencontrés les mêmes écueils que précédemment. Chaque colonne renvoie aux objectifs spécifiques des chapitres qui sont énumérés dans les tableaux précédents.

Chapitre	Freins	Facteurs facilitant
Vie associative du centre social	<ul style="list-style-type: none"> - Nous n'arrivons pas à mobiliser autour des commissions - La fonction « employeur » très lourde - La « difficile » fusion des Communautés de Communes pour la compétence qui nous régit 	<ul style="list-style-type: none"> + Notre vision à l'échelle du territoire des 14 communes + Notre rôle de porter les questions au débat, mais peut-être pas toujours de trouver les solutions concrètes
Les associations, l'animation locale et culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les salles des fêtes deviennent payantes alors que nos subventions baissent 	<ul style="list-style-type: none"> + La refonte du site « internet » partagé, la revue « Vivre en Bauges » sont des outils qui permettent d'être en lien avec les associations + Une dynamique qui repart dans l'équipe de bénévole « cinéma » + Le développement de différents ateliers (couture, anglais, informatique) qui semblent répondre à un besoin de la population
Petite Enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Un turn over important dans l'équipe de la Farandole - La fin brutale des emplois aidés - Baisse du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire - L'évolution démographique des tout petits - Le manque de lieux d'accueils pour les activités du RAM et Potins Couffins 	<ul style="list-style-type: none"> + Une dynamique intéressante avec les accueillantes du Lieu d'Accueil Enfants Parents + La fourniture couches et repas à la Farandole depuis le 01/01/17
Enfance / Jeunesse / Famille	<ul style="list-style-type: none"> - Les changements de rythmes scolaires (2 en 4 ans) qui ne permettent pas de travailler dans la durée - L'absence de lieu « stable » pour l'organisation de l'accueil de loisirs - Les mouvements au sein de nos partenaires nous forçant à repartir de zéro régulièrement (principal du collège, Mission Locale Jeunes) 	<ul style="list-style-type: none"> + La mise en place du poste annualisé « accueil/responsable ALSH vacances » + Une certaine fidélisation des animateurs « enfance » durant les vacances + L'accès prioritaire au gymnase durant les vacances + L'expérimentation des mercredis sur le dernier trimestre 2018 + La mise en place de projets tel que le skate park en partenariat avec des jeunes et la mairie du Chatelard
Le point Accueil Emploi Formation et les services à la population	<ul style="list-style-type: none"> - La mutation des usages qui nous éloignent de certains publics (exemple : autonomie informatique dans la rédaction des CV qui fait que les personnes ne viennent plus nous voir qu'au dernier moment) - Le couac autour des cartes grises qui nous est imposé via la MSAP 	<ul style="list-style-type: none"> + La montée en puissance du public « seniors » au sein des différentes activités que nous menons + L'arrivée de financements spécifiques pour le public « seniors » + La mise en place annuelle du séjour « seniors en vacances » + Le portage de la Maison de Services au Public qui renforce notre reconnaissance locale

		<ul style="list-style-type: none"> + La proximité géographique avec les différents publics + La centralisation « CESU » comme apport au territoire
--	--	--

2.8 – Conclusion des années 2015-2018 : une transition pour le territoire

Des différents tableaux ci-dessus, qui peuvent être complétés par les rapports d'activités annuels, on peut conclure autour des grandes lignes suivantes :

- + En termes d'équipe professionnelle :
 - ⇒ Une certaine stabilité dans l'équipe, notamment au siège
 - ⇒ Un fort renouvellement de l'équipe de la Farandole
 - ⇒ Le poids de l'équipe « Petite Enfance » toujours plus important au cours du temps
 - ⇒ L'absence de visibilité « politique » qui génère de l'inquiétude chez les salariés

- + En termes de positionnement dans la politique locale :
 - ⇒ Une reconnaissance des partenaires locaux,
 - ⇒ L'animation du réseau des personnes référentes « seniors » des communes
 - ⇒ La difficulté de se projeter en raison des incertitudes budgétaires ou de politiques générales (ex fin des emplois aidés).

- + En termes de réponse à la population locale :
 - ⇒ Quasi stabilisation des places d'accueil à la Farandole malgré le retrait des emplois aidés
 - ⇒ Consolidation d'un Lieu d'Accueil Parents Enfants
 - ⇒ Pérennisation du centre de loisirs durant les petites vacances scolaires
 - ⇒ Développement de l'ALSH du mercredi sur le dernier trimestre 2018 pour prouver le besoin
 - ⇒ Action en direction du public de plus de 60 ans qui prennent de l'ampleur

- Malgré tout, des difficultés qui restent encore non résolues :
 - ⇒ Toujours des difficultés à faire passer les utilisateurs de l'association vers un investissement dans l'association (ne plus être que consommateurs),
 - ⇒ Le statut précaire (contrats aidés) des personnes assumant une partie de la fonction d'accueil de jeunes enfants qu'il a fallu traiter en urgence et qui reste un poids,
 - ⇒ Les mesures d'impact de nos actions pour les associations locales
 - ⇒ Trouver un lieu d'accueil pérenne notamment pour l'accueil de loisirs.
 - ⇒ Les paramètres encore inconnus par rapport au portage politique de la compétence social, enfance jeunesse sur le territoire

3 - Pour un nouvel agrément Centre Socioculturel 30

3.1 - Explication de la méthode : 31
Des échanges réguliers avec la population
[dans] un moment particulier pour les élus locaux. 31

3.1.1 – *La participation du plus grand nombre* 32

3.1.2 - Les définitions que nous avons retenues dans notre méthode de travail. 32

3.2 - Les choix politiques de l'association : 33
un sens aux actions.

3.2.1 - Valeurs 33

3.2.2- Objectifs Généraux et axes prioritaires 2019-2022 33

3.2.3 - Objectifs spécifiques 34

Remarque :

Cette partie, courte, est certainement la plus importante de notre demande d'agrément car elle marque les choix politiques de l'association et donne le sens dans lequel doivent s'inscrire les actions.

3.1 - Explication de la méthode : des échanges réguliers avec la population [dans] un moment particulier pour les élus locaux

3.1.1 – la participation du plus grand nombre :

Depuis les années 2000, nous sommes porteurs de l'agrément Centre Social. Après des périodes de crise, de reconstruction de consolidation et de développement de nos activités, nous sommes actuellement dans une phase d'incertitude liée à la mutation, aussi bien politique que démographique, de notre territoire.

Pour bien ancrer le renouvellement de l'agrément sur le territoire, les travaux se sont orientés dans plusieurs directions, cherchant à donner à tous la possibilité de s'exprimer. Les outils et méthodes utilisés sont les suivants :

⇒ Chaque année, en vue de préparer l'assemblée générale, mais aussi pour donner la parole au plus grand nombre (partenaires, élus, techniciens, adhérents ou non), nous organisons des commissions qui nous permettent d'échanger sur chacune de nos actions, mais aussi de redonner un sens global à notre projet.

⇒ Ponctuellement, aussi bien pour faire les bilans annuels qu'en vue du renouvellement de l'agrément, il y a eu la création de commissions de "propositions" ouvertes largement à la population afin de pouvoir faire l'évaluation des 4 années écoulées, pouvoir entendre les attentes de la population locale et aller jusqu'à la rédaction de fiches-actions afin que chacun comprenne bien le travail du centre socioculturel. Ces commissions de propositions se sont déclinées sur les thèmes suivants :

- Associations, animations locales et culturelle
- Petite enfance
- Enfance / Famille / Jeunesse
- Services à la population

Ces commissions ont impliqué des usagers, des élus locaux, des bénévoles, élus du Conseil d'Administration, mais aussi les techniciens du Centre Socioculturel, pour que chacun puisse s'approprier le projet naissant. Elles ont mobilisé une quarantaine de personnes.

- Le Conseil d'Administration a travaillé à la régulation de toutes les commissions et s'est penché sur le fonctionnement interne de l'association.

⇒ La mise à profit de réunions spécifiques avec les partenaires locaux pour saisir les éléments permettant la rédaction des fiches-actions répondant aux besoins de ses partenaires et de la population.

⇒ Des rencontres plus formalisées avec nos partenaires de proximité que sont la Communauté de Communes et les mairies n'ont pu s'organiser comme nous l'aurions souhaité. En effet, la fusion de la communauté de communes avec Grand Chambéry au 01/01/17 a entraîné la disparition des échanges prospectifs pour se centrer sur des aspects purement techniques, Grand Chambéry ne souhaitant pas conserver la compétence sociale. Les élus locaux ont donc dû chercher et reconstruire une entité susceptible de porter cette compétence. Un SIVU devrait donc naître au 01/01/19.

⇒ La période particulière du renouvellement de cet agrément, placée après la fusion des Communautés de Communes et les aléas liés au portage de la compétence sociale, nous demande également de comprendre les nouvelles dynamiques locales afin d'affirmer ce qu'est le centre social pour pouvoir travailler en confiance.

La méthode choisie à l'occasion de ce renouvellement doit essayer de s'installer dans la durée et permettre de mettre en place des commissions de suivi du projet et de propositions impliquant la population des Bauges, les élus locaux, l'ensemble des partenaires et les techniciens du centre socioculturel.

3.1.2 – Les définitions que nous avons retenues dans notre méthode de travail :

En termes méthodologiques, il nous semble important de rappeler le sens que nous avons donné aux mots que nous avons utilisé et l'articulation que nous souhaitons trouver. Dans cette courte partie, vous trouverez donc les définitions des termes sur lesquels nous nous sommes entendus pour réaliser notre projet social et l'articulation que nous avons cherchée entre nos choix politiques, leur mise en œuvre pratique et leur évaluation.

Les définitions :

- ⇒ Valeurs (définition extraite du « dictionnaire de la sociologie » chez Larousse) : les valeurs sont l'expression de principes généraux, d'orientations fondamentales et d'abord de préférences et de croyances collectives. Dans toute société, la détermination des objectifs s'effectue à partir de représentation du désirable et se manifeste dans des idéaux collectifs. Ces valeurs qui, systématiquement ordonnées, s'organisent en une vision du monde apparaissent très souvent comme une donnée irréductible, un noyau stable, un ensemble de variables indépendantes.

- ⇒ Objectifs (définition extraite du « Lexique des sciences sociales » chez Dalloz) : terme équivoque, qui suscite des définitions opposées suivant les théories de la connaissance adoptées. On peut retenir celle-ci : « est objectif ce qui est valable pour tous les esprits et non pas seulement pour tel ou tel individu » (Lalande).

- ⇒ Objectifs généraux (ou finalités) : buts poursuivis, ce que vise l'association à travers l'ensemble de ces actions et qui ne seront peut-être jamais atteints.

- ⇒ Objectifs spécifiques : Dans chaque secteur de nos activités, nous nous sommes assignés des objectifs afin que dans le cadre général de notre action, il y ait une cohérence.

- ⇒ Objectifs opérationnels : Au sein de chaque fiche-action, il y a des objectifs opérationnels, atteignables, qui vont nous permettre de mettre en œuvre de manière lisible notre action.

- ⇒ Critère d'évaluation : outil de mesure de l'atteinte de nos objectifs opérationnels. Pour être pertinents, les critères d'évaluation doivent être mesurables (savoir d'où on part et où on va). Ils peuvent être qualitatifs ou quantitatifs.

L'articulation entre ces termes est la suivante :

<p><u>Partie Choix politique de l'association :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Valeurs• Objectifs généraux• Objectifs spécifiques et axes prioritaires pour 2019/2022
--

⇒

<p><u>Partie Fiche Action (dans chaque fiche-action) :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Référence aux objectifs spécifiques• Objectifs opérationnels• Moyens de mise en œuvre• Critères d'évaluation
--

3.2 - Les choix politiques de l'association : un sens aux actions

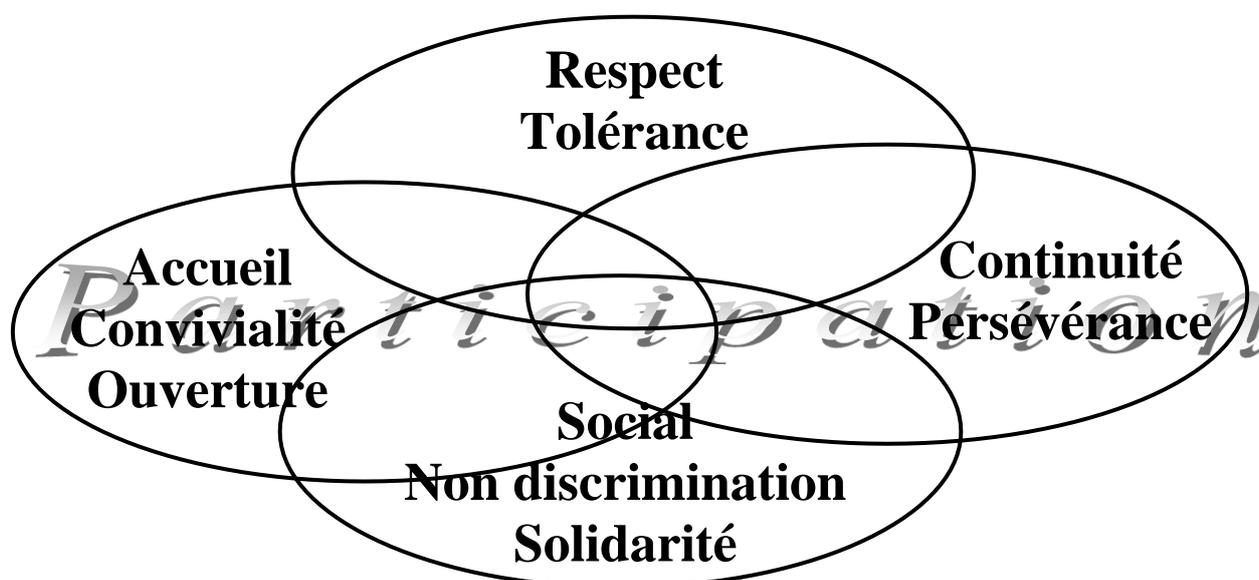
En 2006, lors d'une réunion avec la population, les adhérents, les bénévoles et les salariés des Amis des Bauges, nous nous sommes interrogés sur les valeurs que devait porter notre association. Puis le conseil d'administration s'est saisi de ces réflexions afin d'arrêter une position.

En 2010, en vue du renouvellement de l'agrément, le CA a choisi d'ajouter deux valeurs : « respect » et « tolérance ».

Pour ce renouvellement d'agrément, le CA souhaite garder l'ensemble des valeurs et des objectifs généraux car ils sont bien représentatifs de ce que porte l'association.

3.2.1 – Valeurs de l'association :

Dans un premier temps, il s'agit donc de rappeler les valeurs auxquelles notre engagement fait référence :



Volontairement, le Conseil d'Administration a voulu une présentation qui ne fasse ressortir aucune valeur par rapport à une autre, toutes ayant la même importance. La participation devant être en filigrane de toutes nos actions.

3.2.2 – Objectifs généraux et axes prioritaires pour 2019/2022 :

Autour de ces valeurs, nous avons donc défini nos objectifs généraux. Pour donner de la cohérence aux actions et de la lisibilité sur notre projet pour nos partenaires, le CA a voulu inscrire le renouvellement de l'agrément dans la continuité des travaux déjà engagés. Il a donc choisi de conserver les mêmes objectifs généraux que lors de la période 2007/2010, à savoir :

- ⇒ **Veiller à respecter nos valeurs et les développer,**
- ⇒ **Animer le territoire,**
- ⇒ **Être à l'écoute des besoins de la population et mobiliser les habitants.**

Ces objectifs doivent être sous-jacents à chacune de nos actions.

Par ailleurs, dans le contexte particulier décrit dans l'état des lieux et afin de s'adapter à la période 2019-2022, le Conseil d'Administration de l'association a souhaité se donner des axes prioritaires pour les 4 ans à venir :

- S'adapter aux besoins des familles [notamment en termes de mode de garde] et aux réalités du territoire
- Faire du travail en direction des seniors un axe fort du projet social
- Assurer une présence physique sur le territoire pour répondre aux besoins sociaux et si besoin les relayer auprès des élus

3.2.3 – Objectifs spécifiques :

Ces objectifs généraux et axes prioritaires se déclinent pour les années 2019/2022 en objectifs spécifiques propres à chaque secteur d'activités que nous menons :

- La vie associative du centre socioculturel :
 - Responsabiliser les membres du CA et les bénévoles à travers leur investissement en leur permettant ainsi de défendre les projets élaborés avec les habitants,
 - Organiser le CA autour du double rôle de garant des valeurs et du projet socioculturel,
- Les associations, l'animation de la vie locale et culturelle :
 - Soutenir la vie associative locale
 - Favoriser l'émergence d'initiatives locales et / ou coordonner les initiatives locales existantes
 - Favoriser l'ouverture culturelle pour tous les âges et entre toutes les générations
- La petite enfance :
 - Soutenir la fonction parentale,
 - Être à l'écoute des besoins de la population et les porter auprès des décideurs,
 - Mobiliser la population autour des objectifs et des valeurs du centre socioculturel par l'intermédiaire des trois structures,
 - Travailler ensemble et en partenariat pour avoir plus de force.
- L'enfance / jeunesse / famille :
 - Mobiliser au moyen des services rendus sur les objectifs et les valeurs du centre socioculturel
 - Coordonner les intervenants autour de l'enfance/jeunesse
 - Favoriser les solidarités et relation intergénérationnelles
- L'accès aux droits :
 - Développer la proximité des services à la population (dont la MSAP)
 - Poursuivre la concertation avec les professionnels
- Les seniors :
 - S'adapter à l'évolution de notre territoire et contribuer à la qualité de vie
 - Animer une dynamique « seniors » à l'échelle des 14 communes

4 - Les Actions prévues pour les 4 prochaines années :	35
4.1 - Les fiches-actions et les actions structurelles du centre socioculturel	36
4.2 - La vie associative du centre socioculturel :	38
4.2.1 - La vie interne de l'association les "Amis des Bauges"	39
4.2.2 - La Communication du Centre Socioculturel "Les Amis des Bauges"	40
4.2.3 – La participation au développement local	41
4.3 - Les associations, les animations locales et culturelles :	42
4.3.1 – Soutenir et animer la vie locale	43
4.3.2 - Soutenir et développer la vie associative et les initiatives locales	44
4.3.3 – La vie culturelle à portée de tous	45
4.4 – La petite enfance :	46
4.4.1 – La Farandole	47
4.4.2 - Relais Assistantes Maternelles	48
4.4.3 – Lieu d’Accueil Enfants Parents des Bauges	49
4.5 – L’enfance / jeunesse / famille :	50
4.5.1 – Accueil et activités extra scolaires pour les 4/10 ans	51
4.5.2 – Parentalité : l’accompagnement et le soutien des familles	52
4.5.3 – Faire vivre la politique Enfance/Jeunesse (11/26 ans) sur le territoire	53
4.6 – L’accès aux droits :	54
4.6.1 – Développer la proximité des services à la population (dont la MSAP)	55
4.6.2 – Poursuivre la concertation avec les professionnels	56
4.7 – Les seniors	57
4.7.1 – Animation de la dynamique locale « seniors »	58
4.7.2 – Bien vieillir en Bauges	59

4.1 - Les fiches-actions et les actions structurelles du centre socioculturel

Dans les fiches-actions jointes ci-dessous, nous ne développons pas forcément chacune des actions que nous entreprenons dans le quotidien de l'association. En effet, nous avons conçu les fiches-actions qui suivent comme un éclairage particulier sur des points de notre projet pour les 4 ans à venir. Ces fiches-actions ont donc des limites et présentent 2 caractéristiques :

- ⇒ elles veulent être le plus précis possible, pour pouvoir cadrer au mieux l'action et servir de référence à nos travaux,
- ⇒ mais elles doivent aussi pouvoir s'adapter à un contexte en perpétuelle évolution. Notre projet est vivant et il faut aussi faire évoluer ses bases ou repères tout au long de son déroulement (par exemple les états des lieux ou recensements que nous évoquons sont vrais à l'instant « t », il nous faudra les remettre à jour régulièrement).

Les fiches actions, si elles reposent sur un travail quotidien de contacts, ont été écrites selon plusieurs méthodes (réunions, groupes de propositions, échanges avec les partenaires, rencontres régulières, etc ...) durant les mois de septembre et octobre 2018. Elles sont donc le fruit de la co-production des habitants, des associations locales, des élus locaux, des administrateurs et du personnel de l'association.

Même si la présentation peut laisser penser à des secteurs d'activités bien différents, il s'agit bien pour nous de conduire un seul projet social en utilisant plusieurs volets pour pouvoir répondre à la population et en s'attachant à rendre nos actions lisibles pour le plus grand nombre. A ce titre, par exemple, les principes et réflexions énoncés dans la fiche-action évoquant la communication des Amis des Bauges doivent être transversaux à chaque action que nous menons.

Des actions régulières, inscrites dans le temps, viennent enrichir ces fiches-actions. Elles sont le socle sur lequel nous nous appuyons pour mobiliser la population. Elles reposent sur les valeurs et objectifs généraux qui sont exposés dans ce document et notamment la participation.

Il s'agit surtout des actions d'animation locale et principalement :

- ⇒ Le Concours de Maisons Fleuries : qui nous permet de mobiliser une trentaine de bénévoles entre les repérages et le jury. En 2018, nous avons organisé le 30^{ième} concours de maisons fleuries.
- ⇒ La revue « Vivre en Bauges » : qui permet à l'ensemble de la population du territoire de s'exprimer. Cette revue trimestrielle est diffusée gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres des 14 communes. Une partie de son coût est pris en charge directement par la collectivité, ce qui montre la reconnaissance que peut avoir cette revue. Elle est réalisée notamment grâce à un comité de lecture composé de 8 à 10 personnes bénévoles. Cette revue a maintenant une quarantaine d'années.
- ⇒ Le cinéma, en partenariat avec Cinébus : depuis près de 30 ans, une fois tous les 15 jours, le cinéma vient dans les Bauges. Cette action ne peut se réaliser que grâce à l'investissement bénévole d'une équipe d'une petite dizaine de personnes.

Ces actions, parce qu'inscrites dans le temps, participent activement à l'image que peut avoir l'association.

Les bénévoles font donc vivre les projets et les orientent :

Comme nous pouvons le constater, "Les Amis des Bauges" est une association de type loi 1901 dans laquelle l'investissement bénévole est important. Au-delà des membres du Conseil d'Administration et du bureau, bien des "occasions" permettent aux baujus de s'investir bénévolement dans les actions.

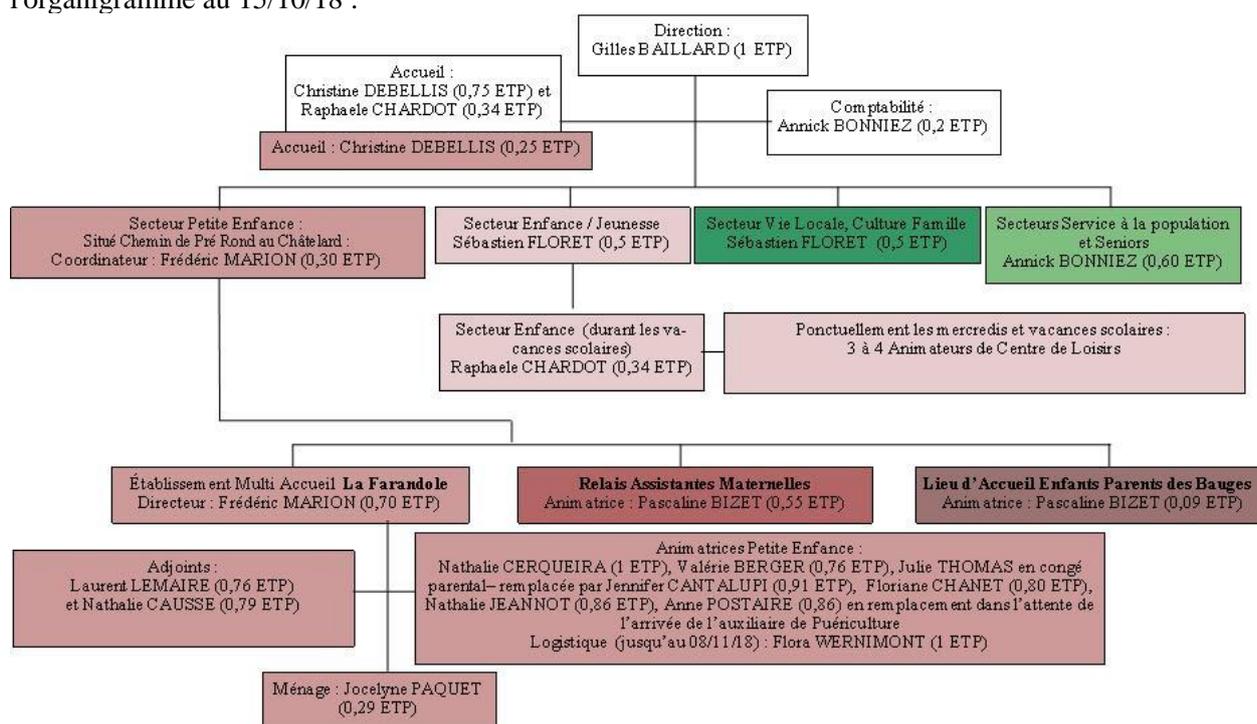
Comme vous pouvez le voir ci-dessus, depuis l'aide ponctuelle lors d'une fête à la Farandole jusqu'aux actions conduites de "A à Z" par des bénévoles, les occasions ne manquent pas de mettre en valeur ces

personnes qui donnent de leur temps et de leur personne pour faire vivre de manière désintéressée le territoire.

Au total, en comptant les groupes de propositions, c'est près d'une centaine de personnes différentes qui s'investissent bénévolement dans l'association pour plus de 335 adhésions de différentes catégories (enfant, jeune, individuel adulte, famille, personne morale), soit presque 800 personnes couvertes (un peu moins de 16% de la population du territoire) et 19 personnes morales – chiffres au 31/12/17. A titre indicatif, ce bénévolat a représenté près de 3 500 heures en 2017.

Une équipe de professionnels au service de ce projet :

Pour conduire l'ensemble des actions du centre socioculturel, il y a une équipe de professionnels dont voici l'organigramme au 15/10/18 :



Au total, il y a 20 personnes différentes pour 14,32 Equivalents Temps Plein (ETP) qui travaillent aux Amis des Bauges sous la responsabilité du Conseil d'Administration et du bureau.

Certains points de fragilité sont tout de même à noter puisque nous avons eu recours à des emplois aidés pour lesquels les aides se sont brutalement terminées et qu'il va falloir faire face à la fin des exonérations de charges dont nous bénéficions en tant que Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

En annexe, vous trouverez l'organigramme avec la ventilation des postes en « Pilotage et Activités ».

4.2 - La Vie Associative du Centre Socioculturel

L'association "Les Amis des Bauges" est une association qui aura 50 ans en 2020 et qui a connu une forte expansion au cours des 25 dernières années avec le développement de l'agrément "centre social" et des services à la Petite Enfance notamment.

Nous vivons actuellement une période de transition pour notre territoire dans un contexte où le développement de nos activités se porte bien. Il importe donc aujourd'hui de positionner le fonctionnement de la structure autour de traces écrites qui pourront faire référence dans le futur, quitte à les faire évoluer par la suite si le besoin s'en fait sentir.

Ces travaux se construiront donc autour de la **vie interne de l'association** avec le portage par le bureau de la fonction « employeur » et le souhait d'investir plus fortement les administrateurs dans leur rôle permettant à chacun de savoir quels sont ses droits et devoirs au sein de l'association.

Les groupes formés devront continuer à vivre, mais avec également comme souci, de suivre le fonctionnement des actions et d'en faire l'évaluation régulièrement pour avoir des éléments objectifs afin d'alimenter un bilan et mesurer la pertinence de nos actions. Nous souhaitons pouvoir échanger plus régulièrement avec nos partenaires locaux. Cet aspect est primordial pour nous car nous souhaitons faire de l'évaluation partagée un atout de la construction de nos prochains projets.

La communication de l'association a bien progressé lors des derniers agréments avec l'arrivée d'un logo, des rendez-vous réguliers dans les pages de la revue « Vivre en Bauges », la refonte du site internet, etc ... A l'échelle de notre territoire, la communication que cherche à faire passer l'association est de plusieurs ordres : institutionnelle avec nos partenaires afin de les associer à nos actions, régulière en direction de nos adhérents et du public pour les tenir informés de nos actions, ponctuelle lorsque nous organisons des événements, etc ... Chacune de ces communications demande une réflexion sur son mode de réalisation et les outils appropriés à sa diffusion.

Il nous faut maintenant trouver des stratégies de communication adaptées à notre territoire, notamment en trouvant des relais locaux dans chaque commune et en investissant dans les outils nécessaires.

Nous avons également établi une fiche-action intitulée « **Action de développement local** » afin de réaffirmer cet axe de travail dans notre projet et de rester en prise avec les réalités de notre territoire (porter la parole des habitants, rencontrer les élus, etc ...).

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Responsabiliser / Impliquer
- ⇒ Structurer / Communiquer
- ⇒ Ecouter / Développer

La vie interne de l'association les Amis des Bauges

Contexte : Tant sur le plan technique que politique, nous nous sommes aperçus des limites de notre association dans un paysage qui se complique. Nous souhaitons donc pouvoir continuer à mettre à profit les années à venir afin de structurer au mieux notre association et pouvoir lui donner ainsi un écho encore plus fort. Cette reconfiguration passera par des répartitions de tâches, la mise en place d'outils ou tout autre dispositif susceptible de favoriser l'organisation. Par ailleurs, le portage de la fonction « employeur » est devenu très lourd, il conviendra de trouver des outils adaptés afin d'assumer au mieux nos responsabilités.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Responsabiliser et impliquer les bénévoles dans la vie de l'association	⇒ Organiser annuellement un événement (à définir) avec les bénévoles ⇒ Organiser trimestriellement (3 fois/an) des commissions présidées par des bénévoles, éventuellement extérieurs au CA ⇒ Utiliser des outils Internet pour faire vivre les informations ⇒ Valoriser l'investissement bénévole	Budget de fonctionnement de l'association	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre de commissions organisées ⇒ Nombre de personnes présentes ⇒ Pertinence des débats ⇒ Evaluation du nombre d'heures de bénévolat
⇒ Réguler le travail des salariés, en collaboration avec les salariés	⇒ Mettre en place selon les besoins des formations pour les salariés ⇒ Organiser annuellement des réunions entre salariés et membres du CA	Fonds de cotisation pour la formation professionnelle		⇒ Suivi des crédits de formation ⇒ Nombre de réunions et nombre de participants ⇒ Pertinence de ces réunions
⇒ Affiner, équilibrer la relation bénévoles / salariés	⇒ Opérationnaliser les projets et actions (moyens humains, matériels et financiers nécessaires, répartition des tâches) ⇒ Capitaliser les savoir-faire, les réalisations, pour les transférer			⇒ Mise en place d'une base d'écrit permettant de faire référence à nos actions
⇒ Positionner l'association dans différentes instances	⇒ Travailler sur le sens de la participation du CA à ces instances ⇒ Mobiliser les membres du CA (Répartir les tâches et les représentations entre les membres du CA)			⇒ Nombre d'instances et pertinence d'y siéger

La communication du centre socioculturel Les Amis des Bauges

Contexte : Même si la communication des Amis des Bauges a bien progressé ces dernières années, il reste toujours des progrès à faire. Au cours de la dernière période, nous avons développé le site Internet partagé. Il nous faut aussi trouver des solutions pour ne pas négliger les informations à transmettre à la génération « non internet ». Une plaquette de communication, traduisant le projet global de l'association, sera diffusée pour permettre à la population de bien comprendre ce que sont « Les Amis des Bauges » aujourd'hui dans notre territoire en mutation (arrivée de nouvelles populations, nouveaux projets, nouvelle organisation politique, nouvelles réalités économiques, etc ...).

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Faire vivre le site Internet (le vulgariser, le rendre accueillant et accessible...)	⇒ Actualiser régulièrement le site ⇒ Intensifier le partenariat avec les associations locales pour faire de ce site le portail associatif des Bauges	Budget de fonctionnement de l'association / FNDVA	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre de personnes et d'associations sachant se servir du site ⇒ Nombre de personnes se connectant
⇒ Développer et améliorer des outils de communication	⇒ Réactualiser la plaquette et la faire connaître ⇒ S'appuyer sur le Vivre en Bauges pour communiquer vers l'ensemble de la population ⇒ Utiliser les mels pour communiquer auprès de tous les habitants ⇒ Accorder de l'importance à l'attractivité des flyers	Budget de fonctionnement de l'association		⇒ Réalisation et diffusion de la plaquette ⇒ Diffusion du bulletin
⇒ Mettre en place un réseau de diffusion des informations dans le Cœur des Bauges	⇒ Retravailler les réflexions sur l'affichage ⇒ Se servir des médias existants (presse, radio Alto) ⇒ Repérer les lieux d'affichages associatifs possibles ⇒ Panneau dans abribus pour affichage « Jeunes »	Budget de fonctionnement de l'association Travail avec les mairies		⇒ Inventaire des lieux d'affichages ⇒ Pose de panneaux et enseignes
⇒ Améliorer la signalétique de l'association à l'extérieur	⇒ Revoir la mise en place des panneaux dans le village du Chatelard ⇒ Installation, dispositions des locaux, investissements mobiliers, formation du personnel	Travail avec la mairie du Châtelard		⇒ Investissements réalisés

La participation au développement local

Contexte : Comme au cours des années précédentes, l'association peut être sollicitée pour mener des études entrant dans le cadre du développement local. Cela permet de rappeler qu'à l'origine, notre association est une association de développement local. A la lueur de ces expériences, il semble intéressant que l'association reste en veille sur des études de développement local, voire s'autorise à en mener sur certains sujets. Par ailleurs, avec les transformations politiques de notre territoire, il semble important de rendre lisible pour le public l'attribution des compétences pour les différentes collectivités.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Rechercher les besoins de la population et les porter à la connaissance des décideurs locaux	⇒ Analyser les besoins de la population et sensibiliser les décideurs ⇒ Participer aux rencontres avec les autres territoires pour développer des synergies.	Budget de fonctionnement de l'association	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre de dossiers transmis aux décideurs ⇒ Nombre de participations aux rencontres. ⇒ Mesure de l'impact
⇒ Associer des bénévoles dans les enquêtes nécessaires aux études liées au développement local	⇒ Informer les bénévoles des éventuelles études commandées à l'association ⇒ Former et associer les bénévoles aux différentes études	Ponctuellement, financement par un commanditaire		⇒ Nombre d'études confiées à l'association ⇒ Dynamique avec les bénévoles
⇒ Rester en veille sur les différents dispositifs pour en informer toutes les structures concernées	⇒ Utiliser les différents réseaux existants ou à créer (Féd des centres sociaux, Agate, etc ...) ⇒ Utiliser les technologies de l'information	Budget de fonctionnement de l'association		⇒ Nombre de rencontres des réseaux ⇒ Intérêt des nouveaux dispositifs repérés
⇒ Expliquer à la population les différents rôles des différentes instances politiques et partenaires institutionnels	⇒ Publier régulièrement dans la revue « Vivre en Bauges » les niveaux d'interventions et les attributions des différentes instances. Le diffuser également à d'autres supports de communication (Radio, Internet ...)	Budget de fonctionnement de l'association		⇒ Nombre d'articles publiés ⇒ Nombre de réactions suscitées

4.3 – Les associations, la vie locale et culturelle

L'association "Les Amis des Bauges" est une association d'animation et de développement qui aura 50 ans en 2020 et qui a toujours travaillé à l'échelle du Cœur des Bauges. Son histoire fait que la population et les élus ont des attentes envers elle en termes de création de nouvelles animations ou de coordination d'actions mettant en jeu plusieurs intervenants.

Nous souhaitons donc **continuer le travail d'animation locale** en poursuivant et en amplifiant ce que nous faisons déjà pour que les Bauges soient un territoire vivant.

Nous créons des animations pour tisser le "lien social". Or, le constat est posé que l'isolement des personnes est bien présent autour de nous. Nous souhaitons donc pouvoir rendre à chacun son **rôle d'animateur du territoire et de générateur du lien social dans le souci de limiter l'isolement des personnes**. Nous travaillerons donc en partenariat avec les ressources locales pour leur faire passer ce message et voir avec elles comment en tirer partie.

Le lien entre les personnes se traduit aussi par la revue "Vivre en Bauges" que nous animons par l'intermédiaire d'un comité de lecture bénévole et dont les auteurs sont des personnes du cru. Cet outil est important car il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire et il est attendu par toute la population.

Par ailleurs, **les associations** du territoire font partie des axes de travail dans lesquels nous nous investissons. En effet, la vie associative est l'essence même de ce que nous souhaitons encourager au sein de l'association "Les Amis des Bauges" :

- ⇒ la prise de responsabilités,
- ⇒ l'émancipation et l'éducation populaire,
- ⇒ un principe de démocratie participative donnant toute sa place à l'adhérent,
- ⇒ la création de lien social

Dans les années à venir, nous souhaitons poursuivre les services proposés aux associations, notamment le site internet.

Enfin, avec l'ensemble des partenaires locaux, il nous semble important de réfléchir et travailler pour rendre **la vie culturelle à portée de tous**, en motivant chacun à prendre une part active dans les choix d'action culturelle, en aidant à la diffusion de spectacle et en soutenant, dans la limite de nos moyens, les différentes initiatives.

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Animer / Coordonner
- ⇒ Soutenir / Développer
- ⇒ Promouvoir / Soutenir

Soutenir et animer la vie locale

Contexte : Le centre socioculturel s'adresse à l'ensemble des 14 communes du Cœur des Bauges. La population du territoire a des caractéristiques particulières : un public 0-14 ans en baisse, mais toujours important, un public de plus de 60 ans de plus en plus nombreux, un certain isolement, de nouveaux habitants, etc ... Il est important pour les Amis des Bauges de permettre à chacun de pouvoir participer à la vie locale ou tout du moins d'avoir accès aux informations. Pour cela, il nous faut prendre toute notre place de coordinateur de l'animation locale.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Travailler des outils de communications sur la vie locale	⇒ Poursuivre la publication du « Vivre en Bauges » et la faire évoluer si besoin ⇒ Faire vivre le site Internet ⇒ Mise en place d'infos régulières	Budget de fonctionnement de l'association Réfléchir à la publicité	Tout au long de l'agrément	⇒ Analyse des outils «Vivre en Bauges», site Internet, lettre d'infos
⇒ Continuer et développer les animations répondant aux attentes de la population telles que CCMF, cinéma, etc ...	⇒ Mobiliser des bénévoles pour pouvoir réaliser les animations et entendre les besoins de la population ⇒ Donner les moyens à la population de nous faire part de ses envies en restant à l'écoute et en faisant éventuellement des enquêtes	Collège, stagiaire, association		⇒ Poursuite des animations locales (CCMF, Cinéma, etc) ⇒ Résultat des enquêtes sur les « envies »
⇒ Susciter les occasions d'animations et de sensibilisation en direction de tout public et en particulier du public de plus de 60 ans	⇒ Tisser des liens avec les personnes âgées pour moins d'isolement ⇒ Développer des animations intergénérationnelles ⇒ Sensibiliser les jeunes à l'action sociale et leur faire découvrir le monde associatif	ADMR / CIAS / Maison de retraite/ SSIAD Autres Collège, lycée		⇒ Dynamique locale autour des personnes âgées ⇒ Nombre de manifestations organisées, combien de personnes et pertinence
⇒ Réfléchir à l'accueil des nouveaux habitants	⇒ Animer l'accueil des nouveaux habitants en liaison avec les mairies	Ensemble des communes du territoire		⇒ Nombre d'événements et de nouveaux habitants touchés

Soutenir et développer la vie associative et les initiatives locales

Contexte : La vie associative est très présente sur le territoire, mais elle est très éparpillée. Nous sommes régulièrement en contact avec une soixantaine d'associations locales qui ne sont pas toutes à la recherche de soutien. Pour autant, lorsqu'elles ont besoin de soutien, les demandes sont très variées : conseils, matériel, coup de main, services, etc ... Les Amis des Bauges ont donc un rôle à jouer auprès des différentes associations, en sachant que la communication semble un point important à améliorer (qualité des flyers par exemple). Par ailleurs, d'autres idées collectives peuvent aussi émerger de la population et pour lesquelles nous pouvons aussi jouer un rôle. Enfin, certaines actions mettant en jeu plusieurs associations ne peuvent avoir lieu sans une coordination que les Amis des Bauges peuvent assurer.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Promouvoir la vie associative locale	⇒ Organiser des temps de rencontre entre les associations sous une forme à définir permettant à chacun d'exprimer son besoin (café des associations ?) ⇒ Etablir un annuaire / répertoire des associations	Budget de fonctionnement de l'association	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Organisation d'événements et pertinence ⇒ Réalisation et utilité de l'annuaire des associations
⇒ Soutenir la vie associative locale	⇒ Faire vivre le site Internet avec d'autres associations en les encourageant à utiliser le calendrier ⇒ Publier régulièrement des articles associatifs dans la revue « Vivre en Bauges » ⇒ Créer un événement permettant aux associations de se présenter au public ⇒ Mieux faire connaître les services que nous pouvons apporter, en adaptant si besoin les tarifs ⇒ Mutualiser les besoins et moyens des associations			⇒ Fréquentation du site Internet ⇒ Nombre d'articles associatifs publiés dans «Vivre en Bauges» ⇒ Organisation d'événement « vitrine » pour les associations ⇒ Diffusion de la liste des services ⇒ Etablissement d'une liste de mutualisation possible
⇒ Valoriser le bénévolat	⇒ Inciter toutes les associations à valoriser le temps bénévole en l'intégrant aux comptes et rapports d'activités			⇒ Nombre d'associations valorisant le temps des bénévoles (volume que cela représente)

La vie culturelle à portée de tous

Contexte : Malgré le manque d'équipements spécifiques, il existe beaucoup d'initiatives culturelles sur le territoire : halte du doc, Cinébus, salon du polar, les différentes bibliothèques, Radio Alto, Musique et Nature, la Fabrique La fin des financements spécifiques « culture » pour les Amis des Bauges ne doit pas faire disparaître l'aspect culturel de notre projet, mais il nous faudra trouver des solutions au cas par cas pour soutenir les initiatives en se rappelant pourquoi nous les menons : s'appuyer sur les actions culturelles pour créer du lien social.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Motiver les bénévoles à prendre une part importante à la vie culturelle	⇒ Faire connaître les possibilités de soutien des actions ⇒ Animer une commission globale et des groupes de travail sur chaque projet	Budget de fonctionnement de l'association Appels à projets spécifiques	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre de réunions organisées, de personnes concernées ⇒ Existence d'outils d'évaluation
⇒ Renforcer les liens entre les associations et coordonner les actions	⇒ Mise à jour de l'agenda culturel et divers ⇒ Organiser une journée des associations ⇒ Organiser des événements culturels en relation avec les manifestations nationales ou non (Droits de l'enfant, etc ...)			⇒ Etablissement d'un annuaire des associations culturelles locales ⇒ Nombre de manifestations organisées et nombre de structures culturelles mobilisées
⇒ Dynamiser et élargir l'accès d'un large public à différentes pratiques culturelles : promotion, diffusion, décentralisation	⇒ Permettre au public de se déplacer aux spectacles (Transports, co-voiturage, etc ...) ⇒ Faire venir des spectacles dans les Bauges ⇒ Mutualiser les actions pour faire des économies d'échelle			⇒ Nombre de déplacements organisés et de personnes concernées, ⇒ Nombre de spectacles organisés dans le Cœur des Bauges
⇒ Soutenir la création d'activités à vocation culturelle et artistique	⇒ Fédérer les énergies ⇒ Apporter un soutien technique et matériel			⇒ Nombre d'initiatives soutenues
⇒ Travailler au développement des relations avec les partenaires	⇒ Identifier les partenaires pertinents ⇒ Conventionner les partenariats			⇒ Nombre de partenaires, pertinence du partenariat

4.4 – La Petite Enfance

L'évolution démographique, sociale et économique du territoire transforme les besoins et les demandes des familles :

- une baisse du nombre de naissances depuis quelques années, ce qui doit nous interroger sur le volume d'activités à développer en direction de la petite enfance
- de nouvelles familles qui arrivent sur le territoire, mais qui ne travaillent pas sur le territoire, et pour qui le besoin de garde est important
- un contexte économique beaucoup moins porteur que précédemment : fin des emplois aidés, fin des exonérations salariales liées à la zone de revitalisation rurale, baisse des moyens des collectivités

Malgré tout, notre activité en direction de la petite enfance, avec **la Farandole**, le **Relais Assistantes Maternelles**, et le **Lieu d'Accueil Enfant Parents des Bauges** nous oriente naturellement à entendre les besoins spécifiques des familles et à chercher avec elles des réponses.

C'est pourquoi il nous faudra :

- ⇒ Faire évoluer, avec les familles, notre projet d'accueil de la Farandole en fonction des besoins, des effectifs, des réalités économiques de chacun,
- ⇒ S'adapter aux évolutions de notre territoire avec le retour de la compétence enfance/jeunesse à l'échelle des 14 communes,
- ⇒ Changer nos façons de travailler si de plus pertinentes nous apparaissent, tout en respectant les prérogatives de chacun des partenaires,
- ⇒ Poursuivre des actions de soutien à la fonction parentale,
- ⇒ Tisser toujours plus de lien entre les usagers, le personnel de la Petite Enfance et le reste des Amis des Bauges,
- ⇒ Trouver des lieux d'animations appropriés et stables pour pouvoir travailler sereinement autour du Ram et de LAEP des Bauges

Tout cela devra se faire dans un contexte particulier puisque la collectivité doit renouveler le Contrat Enfance et Jeunesse pour les années 2019-2022.

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Accueillir / Mobiliser
- ⇒ Ecouter / Porter
- ⇒ Soutenir
- ⇒ S'adapter

La Farandole

Contexte : Depuis plus de 20 ans, nous développons pour le territoire un service d'accueil de la petite enfance. D'abord ouvert quelques heures par semaine, c'est maintenant un établissement multi-accueil ouvert 5 jours sur 7, et qui représente plus de la moitié des salariés de l'association. Mais, en raison de la baisse démographique que vit le territoire, nous allons devoir nous interroger sur l'évolution de la Farandole pour continuer à répondre aux besoins de la population, dans un contexte économique moins porteur. Par ailleurs, nous avons le souhait de toujours plus impliquer les parents dans la vie de l'association.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Poursuivre la réécriture du projet d'établissement en lien avec l'évolution du territoire	⇒ Réfléchir en équipe et avec les parents sur le projet d'établissement lors de réunions.	Budget de fonctionnement de l'association, CAF, SIVU (?)	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Réécriture régulière du projet d'établissement.
⇒ Adapter les locaux et le fonctionnement de la Farandole	⇒ Acheter les matériels et logiciel nécessaire ⇒ Ecouter des besoins de la population ⇒ Définir des critères de priorité d'accueil et les faire évoluer si besoin ⇒ Adapter l'organisation de l'équipe	Bien des financements de cette fiche action seront conditionnés à la signature du Contrat Enfance Jeunesse entre la CAF et la collectivité		⇒ Evolution du fonctionnement ⇒ Etat des lieux des besoins de la population locale en matière de garde d'enfants. ⇒ Utilisation des critères de priorité d'accueil
⇒ Continuer à développer le sentiment d'appartenance des parents aux Amis des Bauges	⇒ Orienter vers les Amis des Bauges par les affiches ⇒ Impliquer un parent dans le CA de l'association			⇒ Importance des liens entre la Farandole et les Amis des Bauges (CA, personnel, parents)
⇒ Poursuivre la formation du personnel	⇒ Cerner les formations dont la structure a besoin et prévoir les remplacements du personnel si nécessaire	Uniformation et autres partenaires		⇒ Présence des compétences professionnelles au sein de l'équipe.
⇒ Continuer le travail en partenariat avec les acteurs du territoire	⇒ Poursuivre la concertation régulière avec la PMI, le RAM, LAEP ⇒ Poursuivre les différents partenariats d'animation ⇒ Participer aux travaux sur la parentalité	PMI, RAM, LAEP, Maison de Retraite, Bibliothèques, Associations diverses, Etc ...		⇒ Nombre de rencontres mise en place ⇒ Nombre de sorties, de conférences

Relais Assistantes Maternelles

Contexte : Depuis plus de 20 ans nous animons un Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui intervient pour l'ensemble du territoire. Positionner dans un rôle de facilitateur entre les assistantes maternelles et les parents, les missions du RAM peuvent être vu plus largement sur le territoire comme un acteur « clé » de la politique Petite Enfance. Mais comme les autres acteurs de ce domaine sur le territoire, la baisse démographique a un impact sur l'activité (baisse du nombre d'assistantes maternelles par exemple), ce qui nous obligera sûrement à faire évoluer le projet vers les nouvelles missions proposées par la CAF.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Travailler avec les Assistantes Maternelles et les parents	⇒ Positionner le RAM comme interlocuteur sur les modes de garde ⇒ Epauler les parents dans leur fonction employeur ⇒ Accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation (stages, formation) et les soutenir dans leurs pratiques (information, médiation)	Budget de fonctionnement de l'association Convention de partenariat avec la CAF Convention de partenariat avec la MSA Bien des financements de cette fiche action seront conditionnés à la signature du Contrat Enfance Jeunesse entre la CAF et la collectivité	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Diffusion d'articles sur les modes de gardes ⇒ Evolution du nombre d'assistantes maternelles ⇒ Participation des AM et parents aux activités du RAM.
⇒ Améliorer la communication (visuelle et informations) ainsi que celle en direction des élus	⇒ Communiquer en direction des différents publics (assistantes maternelles, élus, parents, partenaires) grâce à différents outils ⇒ Créer une signalétique durable			⇒ Importance de la communication autour des activités du RAM. ⇒ Connaissance et considération du RAM par la population et les élus.
⇒ Travailler en partenariat avec d'autres acteurs pour avoir plus de force	⇒ Poursuivre les partenariats avec les autres relais ou autres réseaux. ⇒ Développer les partenariats avec les services de PMI. ⇒ Participer à la mise en place des actions autour du soutien à la fonction parentale.	Service de PMI Ensemble des assistantes maternelles Et des candidats à l'agrément Ass. Mat. Associations diverses, bibliothèques		⇒ Satisfaction des parents et AM par rapport aux réponses apportées à leurs besoins, ⇒ Impact du RAM dans le domaine de la petite enfance et de la parentalité sur le territoire
⇒ Mutualiser les ressources (lieu, matériel, etc ...)	⇒ Mise à disposition de matériel ⇒ Réfléchir en commun pour les lieux			⇒ Liste du matériel mutualisable ⇒ Cohérence du lieu pour le territoire

Lieu d'Accueil Enfant/Parent : LAEP des Bauges

Contexte : Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Potins Couffins » a fêté ses 10 ans et est devenu le LAEP des Bauges. Certaines difficultés demeurent depuis l'origine : difficulté à trouver des lieux d'accueil dans les communes, partenariat fragile mais sans cesse renouveler pour les mises à disposition de personnel de la part de l'ADMR « entre Lac et Montagnes », etc Mais ce lieu semble très clairement répondre à l'attente de certains parents et se pose comme un lieu de prévention sur le territoire.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Accompagner la fonction parentale en favorisant le lien et l'échange entre parents ou avec les professionnels	⇒ Pérenniser le LAEP ⇒ Du matériel, des jeux, de la documentation sur des conférences, animations ayant lieu en Savoie, des animations découverte (bébé nageur, portage, etc...) ⇒ Mettre en place et participer à différentes actions de parentalité (café des parents, émission radio, etc ...)	Budget de fonctionnement de l'association CAF, Conseil Départemental, SIVU (?), Autres partenaires	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre d'heures d'accueil réalisé ; Nombre d'enfants, d'accompagnateur ⇒ Satisfaction des accueillis et des accueillants concernant les animations, les conférences, etc ...
⇒ Mobiliser et développer les compétences des parents (communication, intervenant bénévole, accueil)	⇒ Faire intervenir des professionnels du territoire ⇒ Poursuivre la supervision ⇒ Proposer des formations ou conférences adaptées aux besoins	Bien des financements de cette fiche action seront conditionnés à la signature du Contrat Enfance Jeunesse entre la CAF et la collectivité		⇒ Nombre de réunions d'équipe ⇒ Supervision ⇒ Nombre d'actions (formations ou conférences) proposées
⇒ Favoriser la socialisation des enfants	⇒ Aménager un espace approprié aux tout-petits			⇒ Nombre de temps d'accueil
⇒ Travailler en partenariat avec d'autres acteurs pour avoir plus de force	⇒ Travailler avec le RAM, la Farandole, etc ... pour des temps forts ⇒ Mutualiser les ressources avec d'autres porteurs			⇒ Nombre et qualité des actions partenariales menées
⇒ Poursuivre la communication avec les élus et la population	⇒ Distribuer des plaquettes dans les écoles, mairies, PMI, cabinet de médecin, etc ...			⇒ Nombre de plaquette distribuée, impact sur l'activité du LAEP

4.5 – L'Enfance / Jeunesse / Famille

Même si nous notons une baisse des 0/14 ans sur le territoire, le taux reste encore supérieur à celui de la Savoie. De plus, les changements dans les usages des familles amènent une demande de mode de garde importante. Enfin, les enjeux liés au départ des jeunes après le collège, le besoin d'informations et d'accompagnement des familles dans leur quotidien, la recherche de loisirs, de lien social, l'éloignement du travail des parents... sont autant de facteurs qui font que l'association doit réfléchir avec les familles aux projets, actions et services qui permettront de développer le « bien vivre en Bauges » au quotidien.

L'année 2019 sera l'année du renouvellement des contrats Enfance/Jeunesse qui permettent à la collectivité locale (SIVU ?) un financement plus important de sa politique en direction de ces publics. Dans ce contexte, nous souhaitons contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique Enfance / Jeunesse en adéquation avec les réalités locales et les attentes et besoins des familles du territoire.

Pour cela, nous avons décliné ce chapitre autour de trois axes, cherchant à appréhender les questions liées à ces publics, dans leur ensemble :

⇒ En organisant **des activités pour les enfants de 4/10 ans sur les temps extrascolaires (vacances et mercredis)**, avec le double défi de répondre aux besoins de garde, mais aussi d'apporter aux enfants un plaisir à vivre ensemble autour de projets socioéducatifs concertés.

Le nouveau changement de rythmes scolaires à la rentrée 2018 et la mise en place du plan « mercredis » ou d'autres dispositifs (plan pauvreté par exemple) devront nous permettre de rechercher une cohérence entre tous les acteurs éducatifs à l'échelle de notre territoire.

⇒ En travaillant en **direction de la Jeunesse (11/25 ans)**, avec un rôle particulier de coordinateur des différents dispositifs, impliquant d'associer les partenaires locaux (collège, Mission Locale Jeunes), les élus, les jeunes et leurs familles dans l'élaboration des actions, tout en assurant la réalisation des objectifs définis dans les différents contrats signés entre les institutions et la CCCB, qui nous confie leur mise en œuvre.

Ce travail s'appuiera pour beaucoup sur les réflexions du comité de pilotage « enfance/jeunesse » que nous animons et dépendra du renouvellement des contrats et des moyens financiers qui pourront être apportés par les différents partenaires (Etat, Conseil Départemental, CAF, SIVU (?)).

⇒ **En accompagnant et en soutenant les familles dans leur fonction parentale.** La prise en compte de l'organisation de la cellule familiale, des besoins et attentes des familles en termes d'accompagnement, d'information permettra à l'association de mettre en place les actions pertinentes contribuant au mieux-vivre en Bauges.

La présence dans ce chapitre des objectifs Enfance (4/10 ans), Jeunesse (11/25 ans) et Famille du projet social de l'association, témoigne de l'importance qu'elle accorde à la prise en compte de la famille dans sa globalité et de l'importance des liens qui existent entre les différents « secteurs » de l'association mis en cohérence au sein d'un projet global pour les habitants du territoire.

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Accueillir / Mobiliser
- ⇒ Coordonner / Participer
- ⇒ Soutenir / Favoriser
- ⇒ S'adapter

Accueil et activités extrascolaires pour les 4/10 ans

Contexte : L'état des lieux et le contact quotidien avec les habitants du territoire, nous ont permis de faire différents constats et de définir les objectifs et modes d'actions de cette fiche actions : forte présence des 0/14 sur le territoire, évolution des rythmes scolaires, recherche de loisirs pour les enfants sur le territoire, besoins de modes de garde sur les temps extrascolaires....

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Assurer un accueil et un travail pédagogique auprès des enfants en dehors des temps scolaires (petites vacances et mercredis)	⇒ Organiser un accueil de loisirs 4/10 ans pendant les vacances scolaires ⇒ Organiser un accueil de loisirs permanent les mercredis	Pour l'ensemble des objectifs opérationnels : Contrats Enfance / Jeunesse (Etat, CAF, CD73, SIVU (?)) Communes d'accueil, DDCSPP	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Rapport d'activité du CL ⇒ Retour des familles ⇒ Constat du travail effectué ⇒ constat du travail effectué : réunions, démarches, bilan des accueils
⇒ Accompagner la mise en œuvre des « nouveaux » rythmes scolaires, et des conséquences que cela engendre, sur le territoire	⇒ Accompagner, si besoin, les réflexions locales autour des nouveaux rythmes éducatifs ⇒ Être en veille sur les différents dispositifs (plan mercredi, plan pauvreté, etc ...) ⇒ Réfléchir à l'accueil des « 3 ans » au centre de loisirs	Acteurs locaux Associations, APE, Famille, Jeunes	Dès 2019, en fonction des demandes et besoins exprimés	⇒ Nombre et fréquentation des différentes rencontres ou actions mises en place ⇒ Participation des familles ⇒ Adéquation entre les besoins et attentes des organisateurs et les actions mises en place
⇒ Accompagner la mise en œuvre d'actions socioéducatives sur le territoire	⇒ Organiser et soutenir des actions socioéducatives avec les partenaires locaux (loisirs, culture, ...) ⇒ Animer le comité de pilotage Enfance du territoire, suivi et mise en œuvre du Contrat Enfance Jeunesse.	Partenaires éducatifs locaux (PNR du massif des Bauges, Espace Malraux, etc ...)	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre d'actions éducatives organisées (ou soutenues) et fréquentation ⇒ Renouvellement des partenariats existants et développement de nouveaux éventuels ⇒ Constat du travail effectué : réunions, démarches

Parentalité : l'accompagnement et le soutien des familles

Contexte : L'état des lieux, et le contact quotidien avec les habitants du territoire, nous ont permis de faire différents constats et de définir les objectifs et modes d'actions de cette fiche actions : de nouveaux arrivants, l'isolement de certaines familles lié à la géographie et au climat spécifiques du territoire, le besoin en information des familles, la recherche de lien social....

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
<p>⇒ Informer et orienter les familles vers les professionnels et structures de soutien à la fonction parentale disponibles localement</p> <p>⇒ Assurer l'organisation d'actions d'information et de prévention thématiques pour les familles du territoire</p> <p>⇒ Développer le partenariat entre les acteurs de l'accompagnement à la parentalité à l'échelle du territoire</p> <p>⇒ Soutenir le renforcement des liens intrafamiliaux et interfamiliaux sur le territoire</p>	<p>⇒ Centraliser les informations et les diffuser régulièrement auprès des familles du territoire</p> <p>⇒ Mettre en place des actions collectives ou individuelles autour de thématiques « Parentalité » en lien avec les travaux de la commission parentalité</p> <p>⇒ Animer une commission Parentalité associant les partenaires locaux</p> <p>⇒ Développer des projets partenariaux autour de thématiques « parentalité » spécifiques</p> <p>⇒ Organiser des animations et des temps de rencontres collectifs (enfants / parents) pour les familles du territoire</p>	<p>Pour l'ensemble des objectifs opérationnels : CAF, CG 73, REAAP73, Famille, Acteurs locaux relais d'informations (groupes scolaires, collège) Associations, Salle de spectacles</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>APE Enseignants Collège CPAS/DVS Associations gendarmerie</p>	<p>Tout au long de la durée de l'agrément</p>	<p>⇒ Nombre de parution et diffusion d'informations, pertinence des infos</p> <p>⇒ Identification de l'association comme lieu d'info « parentalité »</p> <p>⇒ Nombre d'actions et fréquentation</p> <p>⇒ Pertinence des actions</p> <p>⇒ Implication des familles dans l'élaboration et l'organisation des actions</p> <p>⇒ Nombre de rencontres et de partenaires associés</p> <p>⇒ Pertinence du travail en commun</p> <p>⇒ Réactivité de la programmation des actions</p> <p>⇒ Nombre de temps de rencontres organisées et fréquentation</p> <p>⇒ Développement des liens sociaux durant les rencontres / Satisfaction des participants</p>

Faire vivre la politique Enfance/jeunesse (11/26 ans) sur le territoire

Contexte : L'état des lieux, et le contact quotidien avec les habitants du territoire, nous ont permis de faire différents constats et de définir les objectifs et modes d'actions de cette fiche actions : le besoin de cohérence entre les propositions socioéducatives faites aux jeunes sur les temps extrascolaires, le besoin d'accompagnement des jeunes sortis des circuits scolaires traditionnels, la rupture (familiale, sociale) engendrée par le départ des jeunes après le collège....

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Assurer la coordination de la politique jeunesse sur le territoire ⇒ Assurer l'organisation d'actions de loisirs et socioéducatives extrascolaires, ⇒ Accompagner les initiatives et projets des jeunes du territoire et développer leur participation à des actions citoyennes ⇒ Favoriser l'accès des jeunes du territoire à l'emploi et les accompagner dans le développement de leurs compétences	⇒ Animer le comité de pilotage Jeunesse du territoire et suivre la mise en œuvre des contrats liés à la politique Jeunesse ⇒ Poursuivre l'organisation d'un accueil de loisirs (11/17) pendant les vacances scolaires ⇒ Organiser des temps socioéducatifs extrascolaires (sorties culturelles, sports de plein air...) ⇒ Soutenir des initiatives éducatives de partenaires locaux à destination des jeunes ⇒ Rester à l'écoute des attentes des jeunes, accueillir et accompagner les projets des jeunes ⇒ Développer un accompagnement (suivi) de projets jeunes à l'échelle du territoire ⇒ Développer et mettre en œuvre des actions citoyennes. ⇒ Organiser ou soutenir la mise en place de chantier de jeunes ⇒ Accueillir une permanence régulière de la MLJ ⇒ Organiser des actions de formation ⇒ Développer des actions et des partenariats autour de la mobilité des jeunes	Communauté de communes CAF DDCSPP Conseil Général Contrats Enfance / Jeunesse Communauté de communes Comité de pilotage, Collège, CESC, acteurs locaux, associations Bien des actions seront conditionnées aux nouveaux moyens alloués par les partenaires dans le cadre du renouvellement des contrats	Tout au long de l'agrément	⇒ Les comités de pilotage : fréquence et fréquentation ⇒ Réalisation des objectifs définis ⇒ Fréquentation de l'accueil et des actions organisées ⇒ Implication des acteurs locaux : fréquentation, portage de projets ⇒ Rapport d'activités des contrats E/J ⇒ Nombre de projets accompagnés, pertinence, ⇒ Réactivité face aux sollicitations ⇒ Mise en place de dispositifs de suivi ⇒ Fréquentation des permanences ⇒ Nombre d'actions organisées ⇒ Qualité et pertinence des suivis

4.6 – L'accès aux droits

Depuis 1997, un Point Accueil Emploi Formation (PAEF) existe au sein de l'association "Les Amis des Bauges". Avec le temps, nous avons axé nos travaux autour des personnes, des employeurs, des partenaires dans un souci **d'accueil des publics et de favoriser l'accès aux droits**.

Ainsi, après plusieurs étapes, nous avons obtenu le label **Maison de Services au Public (MSAP)** en 2015 et nous souhaitons pouvoir nous appuyer dessus pour poursuivre le travail mené aussi bien en direction des personnes (demandeur d'emploi ou non) qu'en direction des employeurs.

L'évolution des politiques publiques vers plus de numérique, le départ de service public et le retrait des différentes permanences des partenaires institutionnels laissent un vide pour la population et nous pensons que grâce à la proximité et notre connaissance du territoire, nous pouvons être une alternative pour accompagner les personnes qui ne sont pas encore à l'aise dans le monde numérique ou tout simplement qui ont encore besoin d'une présence physique.

Notre souhait est de pouvoir appréhender la personne dans son ensemble et de pouvoir l'accompagner pour trouver des réponses à ses besoins aussi bien en termes :

- ⇒ d'informations : en luttant contre la difficulté d'accéder aux informations (juridiques, sociales, économiques, etc .) pour les personnes les plus fragiles,
- ⇒ pratique : en mettant en place des ateliers informatiques ou en mettant à disposition les outils nécessaires aux traitements des informations (ordinateurs, imprimante, scanner)
- ⇒ professionnel : grâce à la diffusion des offres d'emploi locales, l'aide à la rédaction de CV, l'accompagnement au projet,
- ⇒ de logements : grâce à une liste de logements vacants mis en location et en développant le partenariat avec les bailleurs sociaux
- ⇒ de transports : la géographie particulière du territoire oblige à se déplacer que ce soit pour le travail, pour la santé, pour les loisirs ou la culture et il y a peu de transports en commun.

Les différentes actions du centre socioculturel pouvant aussi apporter des réponses en termes d'activités culturelles ou de loisirs, de garde d'enfants, d'informations diverses, etc.

Tout au long de l'agrément, nous chercherons à **travailler en partenariat avec les institutions et les forces vives** de notre territoire afin de fournir des réponses cohérentes permettant aux personnes de bien vivre dans le Cœur des Bauges.

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Accueillir / Informer
- ⇒ Accompagner
- ⇒ Animer
- ⇒ Proximité

Développer la proximité des services à la population (dont la MSAP)

Contexte : Depuis quasiment l'origine des Amis des Bauges, nous accompagnons le public dans l'accès aux droits. Si pendant longtemps, cela s'est surtout matérialisé par l'accompagnement à l'emploi, nous avons pris avec le temps d'autres rôles en direction des publics les plus fragiles socialement, économiquement. Dans notre société en perpétuelle évolution, nous voyons que de nouvelles fragilités peuvent apparaître comme la fragilité numérique, et nous souhaitons pouvoir apporter également une réponse sur ce champ. Nous souhaitons mobiliser tous types de dispositifs afin de fournir des réponses de proximité les plus adaptées.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Accueillir, informer, orienter les différents publics sur les thèmes des services public	⇒ Poursuivre les activités de la MSAP pour l'accueil, l'information, le conseil, l'orientation ⇒ Utiliser les outils : EPN, documentation ⇒ Développer la visioconférence, mais en gardant la présence physique de proximité	Pour l'ensemble des objectifs opérationnels : Les signataires de la convention MSAP, CAF	Continuité des services durant les années de l'agrément	⇒ Nombre des personnes accueillies, de « permanences » des partenaires, de signataires de la convention MSAP ⇒ Pérennité des outils existants et création de nouveaux outils
⇒ Accompagner les publics les plus fragilisés	⇒ Poursuivre l'accompagnement RSA. ⇒ Travailler sur la fragilisation des publics : illettrisme, handicap, maladie, addiction, afin de mieux les accompagner ⇒ Formation à cet accompagnement	+ CD 73 Différentes Permanences des partenaires, Bauges Solidarité		⇒ Nombre de formation, de personnes suivies, d'actions sensibilisant à ces problématiques
⇒ Permettre la mobilité des habitants pour favoriser l'accès aux droits	⇒ Faire évoluer le projet « Valoriser l'investissement bénévole dans la vie locale » pour toucher plus de monde ⇒ Être relais d'information sur le transport collectif ou alternatif	Associations et collectivités diverses, Mobi Savoie		⇒ Nombre de personne intégrées à l'action, d'associations ou structures ayant accueilli des stagiaires
⇒ Centraliser l'offre et la demande locative	⇒ Mettre à disposition du public une liste de logements mis en location sur le territoire ⇒ Accompagner les personnes pour mettre en œuvre les droits possibles pour accéder aux logements sociaux.	Les propriétaires, Bailleurs sociaux, ADIL, PACT Savoie CAF		⇒ Nombre de logements mis en location, de personnes accueillies et accompagnées

Poursuivre la concertation avec les professionnels

Contexte : Les employeurs du territoire utilisent la diffusion des offres pour recruter localement. La création du site CESU BAUGES, repris dans le site internet des Amis des Bauges, renforce le travail avec les particuliers employeurs. Le label MSAP apporte également une réponse spécifique à ce public avec d'autres institutions, URSSAF, Chambres Consulaires, Caisse de Retraite, etc Cette fiche action souhaite traiter de l'ensemble de ces sujets et essayer, en partenariat avec chacun, d'anticiper les besoins de notre territoire pour pouvoir adapter les services.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Diffuser les offres d'emploi locales et accompagner l'employeur dans son recrutement	⇒ Aider à la création des profils de postes, rédaction des offres, diffusion locale, relais Pôle Emploi, mise en relation avec les Demandeurs d'emploi et suivi des offres ⇒ Répondre aux employeurs avec les outils de la MSAP	Pour l'ensemble des objectifs opérationnels : Employeurs, Mairies du territoire, La Poste Pôle emploi, Signataires de la MSAP DIRECCT, CESU URSSAF,	Tout au long de l'agrément	⇒ Nombre d'offres diffusées, de contacts «entreprises», de recrutements réalisés, de réponses apportées aux employeurs ⇒ Adéquation offre et demande d'emploi
⇒ Accompagner les particuliers employeurs dans leur recrutement et démarches administratives	⇒ Informer sur le CESU, ⇒ Faire vivre la partie CESU du site internet	DIRECCT, CESU URSSAF,		⇒ Quantifier le nombre d'emploi en CESU ⇒ Nombre de particulier employeur accueilli
⇒ Se maintenir dans les réseaux	⇒ Prendre part aux actions communes avec les membres des réseaux MSAP ou autres ⇒ Rester en veille sur les différentes thématiques ⇒ Assister aux réunions d'échanges du réseau et être force de proposition ⇒ Utiliser les catalogues de formation des réseaux	CD73 (CTS), Associations,		⇒ Evolution des conventions de partenariat ⇒ Nombre de rencontres inter-partenariales

4.7 – Les seniors

L'état des lieux démographique montre sur notre territoire, comme sur beaucoup d'autres, une poussée de personnes de plus de 60 ans et un vieillissement général de la population.

Si on l'appelle « seniors », ce public est loin d'être homogène. Il y a autant de différence d'âge entre une personne de 60 ans et une personne de 85 ans qu'entre un enfant de 5 ans et un adulte de 30 ans. Nous devons donc essayer de trouver des réponses appropriées aux demandes et aux capacités de chacun de ces seniors.

Au cours de nos différentes expériences, nous avons vu apparaître un public « senior intermédiaire » : la soixantaine, en pleine forme, ayant du temps et ne souhaitant pas forcément aller dans les clubs des aînés qui, de leurs côtés, regroupent un public un peu plus vieillissant.

Par contre, ce public « senior intermédiaire » est parfois un public arrivé récemment dans les Bauges et n'a parfois pas le réseau relationnel lui permettant de profiter pleinement de notre territoire. S'investir dans une association ou se rendre utile constitue souvent une de leurs premières demandes.

Nous chercherons donc à mettre en place des actions, en associant les seniors, qui viseront la prévention, le développement de compétences (atelier informatique par exemple), les loisirs, etc ... le tout en ayant à l'esprit le lien social pour **bien vieillir en Bauges**.

Par ailleurs, il faut que nous travaillions en restant bien à notre place : nous ne sommes pas des professionnels des personnes âgées, mais nous sommes des professionnels de l'animation et nous souhaitons permettre à chaque intervenant de trouver sa place. C'est pour cela que nous souhaitons mettre l'accent sur **l'animation de la dynamique locale « seniors »**.

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Accompagner
- ⇒ Animer
- ⇒ Proximité

Animation de la dynamique locale « seniors »

Contexte : L'animation de la commission des 14 CCAS, menée depuis 2008, a orienté nos actions vers la population des séniors. Cet axe de travail s'est accentué avec l'entrée dans notre CA de la MSA appuyant cette volonté de travailler en direction de ce public. Ainsi, nous avons réunis tous les acteurs du territoire œuvrant autour de la personne âgée et mené un diagnostic qui a abouti à deux problématiques sur lesquelles nous travaillons et travaillerons encore durant les 4 prochaines années :

- la prise en charge insuffisante de la dépendance lourde à domicile, le manque de coordination autour des sorties d'hôpital
- et une demande d'animation pour la population âgée

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Travailler avec les partenaires offrant des actions d'animation aux séniors : les clubs des aînés ruraux, les associations, l'Admr, les CCAS, etc	⇒ Animer le groupe de travail pour définir des actions cohérentes à l'échelle de notre territoire	MSA, CCAS, CIAS, CD 73, CARSAT, clubs des aînés, ADMR associations	Tout au long de l'agrément	⇒ Nombre d'actions proposées ⇒ Nombre de personnes ayant suivies les actions
⇒ Valoriser et transmettre les savoirs des personnes âgées	⇒ Diffuser la mémoire collective grâce à nos différents supports (Vivre en Bauges, site Internet) lors de chaque action	Sur l'ensemble de cette fiche action : conférence des financeurs		⇒ Nombre de travaux réalisés
⇒ Prévenir la grande dépendance	⇒ Animer le groupe de travail réunissant tous les partenaires autour de cette problématique ⇒ Travailler en amont de la dépendance afin de mieux la prévenir, sensibilisation, action de prévention ⇒ Mener en parallèle des actions sur la dépendance un travail d'aide aux aidants		⇒ Nombre de réunions avec les partenaires ⇒ Nombre d'actions mises en place	

Bien vieillir en Bauges

Contexte : Certains sujets liés au vieillissement ne sont pas de notre ressort, mais de celui d'institutions ou d'associations spécialisées. Pour autant, il y a bien des seniors encore valides qui souhaitent trouver sur le territoire des actions pour bien vivre en Bauges, que ce soit des animations, des lieux où s'investir, des ateliers de découverte ou de prévention, etc ...

Le rôle des Amis des Bauges se place sur ce terrain de l'animation et nous souhaitons pouvoir décliner toutes une palette de projets en direction du public seniors, en n'oubliant pas que ce public n'est pas forcément homogène dans ses demandes.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Lutter contre l'isolement, renforcer les liens, la solidarité par des actions d'animation	⇒ Compléter les offres proposées par les partenaires afin de toucher le public ⇒ Organiser si besoin des actions de co-voiturage ou de ramassage collectif afin que les déplacements ne soient pas un frein	MSA, CCAS, CIAS, CD 73, CARSAT, clubs des aînés, ADMR Associations locales diverses Ancv	Tout au long de l'agrément	⇒ Nombre d'actions proposées, de personnes ayant suivies les actions ⇒ Nombre de ramassage collectif organisés
⇒ S'adresser à un public « intermédiaire » qui a besoin d'animation, voire de s'investir	⇒ Proposer un programme d'animation culturelle et de loisirs, ⇒ Proposer des ateliers spécifiques aux besoins de ce public (informatique, etc ...) ⇒ Organiser des séjours « seniors en vacances » ⇒ Mettre en place des réponses pour «s'investir dans la vie locale»	Sur l'ensemble de cette fiche action : conférence des financeurs		⇒ Nombre d'ateliers proposés ⇒ Nombre de participants ⇒ Nombre de séjours réalisés
⇒ Proposer des actions d'information et de prévention	⇒ Mise en place d'ateliers collectifs sur différentes thématiques liées au vieillissement			⇒ Nombre de réunions avec les partenaires, d'actions mises en place
⇒ Favoriser le soutien aux aidants familiaux	⇒ Mener en parallèle des actions sur la dépendance un travail d'aide aux aidants familiaux pour les aider dans les moments difficiles	MSA		⇒ Nombre d'ateliers proposés, de participants

Annexes

⇒ Glossaire des sigles utilisés dans la vie du centre socioculturel « Les Amis des Bauges »

⇒ Annexes financières :

- Compte de résultat réalisé en 2017, ventilé « Pilotage Logistique Activités » (à titre indicatif)
- Compte de bilan au 31/12/17 (à titre indicatif)
- Budget prévisionnel 2018, ventilé « Pilotage Logistique Activités »
- Organigramme Prévisionnel pour l'année 2018, avec la ventilation « Pilotage Logistique Activités »
- Budget prévisionnel 2019, ventilé « Pilotage Logistique Activités »

Glossaire

- ACF : Animation Collective Famille (prestation proposée par la CAF)
- AG(O) : Assemblée Générale (Ordinaire) / AGE : Assemblée Générale Extraordinaire
- ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ex CLSH : centre de loisirs sans hébergement ou CL)
- APE : Association de Parents d'Elèves
- AS : Assistante Sociale
- AM ou Ass Mat : Assistant(e) Maternel(le)
- CA : Conseil d'Administration
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CCAS : Centre Communal d'Action Sociale / CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale
- CCCB : Communauté de Communes du Cœur des Bauges
- CEJ : Contrat Enfance et Jeunesse (contrat proposé par la CAF à la Collectivité locale)
- CIDFF : Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles
- CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (Contrat proposé par la CAF à l'association)
- CMF : Concours de Maisons Fleuries (manifestation organisée par les Amis des Bauges)
- CPAS : Centre polyvalent d'Actions Sociales (Centre du Conseil Général)
- CRI : Centre de Ressources contre l'Illettrisme
- CTS : Contrat Territoire Savoie (contrat proposé par le Conseil Général aux collectivités locales)
- CTJ : Contrat Territorial Jeunesse (contrat proposé par le Conseil Départemental de Savoie)
- DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection des Populations (service de l'Etat)
- DE : Demandeur d'Emploi
- DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi
- DLA : Dispositif Local d'Accompagnement
- DVS : Direction de la Vie Sociale (service du Conseil Départemental)
- EPN : Espace Public Numérique
- ETP : Equivalent Temps Plein (unité pour compter le temps de travail)
- FDAL : Fonds Départemental d'Animation Locale (subvention proposée par le Conseiller Départemental)
- INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- LAPE ou LAEP : Lieu d'Accueil Parents Enfants ou Lieu d'Accueil Enfants Parents
- MIFE : Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi
- MSAP : Maison de Services Au Public
- PAEF : Point Accueil Emploi Formation
- MLJ/PAIO : Mission Locale Jeunes / Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (localement aussi appelé Avenir Jeunes)
- PMI : Protection Maternelle Infantile (service du Conseil Départemental)
- PNR : Parc Naturel Régional
- RAM(A) : Relais Assistantes Maternelles (Agréées)
- REAAP : Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents
- RSA : Revenu de Solidarité Active
- RSP : Relais de Service Public
- SADD : Schéma d'Aménagement et de Développement Durable
- Savoie Biblio : Bibliothèque départementale (Savoie + Haute Savoie)
- SSIAD : Services de Soins Infirmiers A Domicile
- URACS : Union Rhône Alpes des Centres Sociaux
- VEB : revue Vivre en Bauges
- ZRR : Zone de Revitalisation Rurale

Association les Amis des Bauges - Rue du Capitaine de Courson - 73630 Le Chatelard
Ventilation PLA du Compte de résultat 2017 - Charges

		N° de la structure à la CAF :			
Num.	Intitulés	Total 2017	Pilotage	Logistique	Activités
6 061	Electricité	4 187,33 €	- €	741,61 €	3 445,72 €
6 061	Combustibles chauffages	3 475,34 €	- €	2 044,34 €	1 431,00 €
6 061	Carburants	1 401,19 €	- €	- €	1 401,19 €
6 062	Fournitures d'ateliers ou d'activités	7 706,62 €	- €	- €	7 706,62 €
6 062	Produits pharmaceutiques	162,67 €	- €	- €	162,67 €
6 062	Produits d'entretien	3 808,18 €	- €	113,19 €	3 694,99 €
6 063	Petit équipement, petit outillage	4 585,75 €	- €	1 913,63 €	2 672,12 €
6 064	Fournitures administratives, de bureau	1 694,79 €	- €	1 694,79 €	- €
6 068	Fournitures non stockables Alimentation, Boissons	27 457,93 €	- €	- €	27 457,93 €
60	TOTAL ACHATS	54 479,80 €	- €	6 507,56 €	47 972,24 €
6 120	Redevance de crédit bail	4 858,90 €	- €	4 858,90 €	- €
6 130	Locations immobilières / matériel	2 090,61 €	- €	- €	2 090,61 €
6 130	Locations (loyer)	7 873,40 €	- €	4 801,40 €	3 072,00 €
6 150	Entretien et réparations	847,00 €	- €	772,82 €	74,18 €
6 156	Maintenance	1 102,35 €	- €	542,21 €	560,14 €
6 160	Prime d'assurance	4 526,57 €	- €	2 334,87 €	2 191,70 €
6 181	Documentation	791,56 €	134,90 €	- €	656,66 €
6 185	Frais de colloques, séminaires	- €	- €	- €	- €
6 186	Formation des Bénévoles	- €	- €	- €	- €
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	22 090,39 €	134,90 €	13 310,20 €	8 645,29 €
621	Personnel intérimaire / prestataires	32 182,88 €	- €	1 982,50 €	30 200,38 €
6 226	Honoraires (comptable, commissaire aux comptes)	15 186,40 €	15 186,40 €	- €	- €
6 227	Frais d'actes et de contentieux	- €	- €	- €	- €
6 230	Publicités Publications	1 672,26 €	1 672,26 €	- €	- €
6 238	Divers (Pourboires, dons, etc.)	- €	- €	- €	- €
6 248	Transports d'activités et d'animation	5 503,80 €	- €	- €	5 503,80 €
6 251	Déplacements du Personnel et missions	2 383,27 €	693,15 €	- €	1 690,12 €
6 257	Receptions	2 429,85 €	757,87 €	- €	1 671,98 €
6 258	Déplacements des bénévoles	44,68 €	- €	- €	44,68 €
6 261	Frais postaux	5 089,40 €	- €	5 089,40 €	- €
6 263	Frais de télécommunications	3 354,38 €	- €	3 354,38 €	- €
6 270	Services bancaires et assimilés	214,84 €	- €	214,84 €	- €
6 280	Autres Services Extérieurs	213,00 €	150,00 €	- €	63,00 €
6 281	Cotisations	5 907,69 €	5 907,69 €	- €	- €
6 285	Frais de CA et d'Assemblée	- €	- €	- €	- €
6 286	Formation	2 939,11 €	800,00 €	- €	2 139,11 €
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	77 121,56 €	25 167,37 €	10 641,12 €	41 313,07 €
6 311	Taxes sur les salaires	3 740,40 €	1 007,62 €	- €	2 732,78 €
6 333	Participation formation professionnelle cont.	8 722,44 €	1 491,45 €	- €	7 230,99 €
635	Impôts, Taxes et versements sur rémunérat.	637,80 €	- €	637,80 €	- €
63	TOTAL IMPOTS ET TAXES	13 100,65 €	2 499,07 €	637,80 €	9 963,78 €
6 411	Rémunération du personnel	353 656,87 €	62 665,96 €	- €	290 990,92 €
6 412	Congés payés	20 975,38 €	2 486,00 €	- €	18 489,38 €
645	Charges de SS et de prévoyance	101 519,35 €	23 904,41 €	- €	77 614,94 €
647	Autres charges sociales	5 633,59 €	835,36 €	- €	4 798,23 €
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	481 785,19 €	89 891,72 €	- €	391 893,47 €
65	TOTAL CHARGES SUPPLETIVES	17 000,00 €	5 000,00 €	- €	12 000,00 €
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	415,66 €	- €	- €	415,66 €
6 811	Dot. amortissements sur immobilisations	7 913,19 €	- €	7 913,19 €	- €
		436,52 €	- €	436,52 €	- €
68	TOTAL DOTATION	8 349,71 €	- €	8 349,71 €	- €
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	674 342,96 €	122 693,06 €	39 446,39 €	512 203,50 €

Association "Les Amis des Bauges" : Compte de résultat 2017

Num.	Intitulés	TOTAL 2 017	AFFECTATIONS DES CHARGES					
			Fonction.	Farandole	RAM	Enfance	Famille	Emploi
			Général	Petite Enfance		Jeunesse	Animation	Formation
6 061	Electricité / Eau	4 187	143	3 487	373	75	67	42
6 061	Combustibles Chauffages	3 475	395	2 351	222	206	186	115
6 061	Carburants	1 401	0	8	8	280	1 105	0
6 062	Fournitures d'ateliers ou d'activités	7 707	0	635	819	3 476	2 776	0
6 062	Produits pharmaceutiques	163	0	138	0	25	0	0
6 062	Produits d'entretien	3 808	22	3 700	4	65	10	6
6 063	Petit équipement, petit outillage	4 586	370	2 008	95	697	374	1 042
6 064	Fournitures administratives, de bureau	1 695	328	882	66	171	154	95
6 068	Fournit. non stockables (alimentation, boissons)	27 458	0	20 114	0	5 968	1 376	0
60	TOTAL ACHATS	54 480	1 258	33 324	1 588	10 962	6 049	1 300
6 120	Redevances de crédits bail	4 859	939	2 528	189	489	441	273
6 130	Locations immobilières / matériel	2 091	0	1 518	380	193	0	0
6 130	Locations (loyer)	7 873	928	2 498	186	2 755	1 236	270
6 150	Entretien et réparations	847	149	402	30	78	70	118
6 156	Maintenance	1 102	105	842	21	55	49	30
6 160	Prime d'assurance	4 527	451	2 767	376	365	344	224
6 181	Documentation	792	135	434	194	28	0	0
6 185	Frais de colloques, séminaires	0	0	0	0	0	0	0
6 186	Formation des bénévoles	0	0	0	0	0	0	0
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	22 090	2 707	10 990	1 376	3 962	2 141	915
6 211	Personnel interimaire/prestataires	32 183	383	2 545	994	5 061	22 199	1 001
6 226	Honoraires (Comptable, commissaire comptes)	15 186	15 186	0	0	0	0	0
6 227	Frais d'actes et de contentieux	0	0	0	0	0	0	0
6 230	Publicités Publications	1 672	1 672	0	0	0	0	0
6 238	Divers (Pourboires, dons, etc...)	0	0	0	0	0	0	0
6 248	Transports d'activités et d'animation	5 504	0	0	0	1 892	3 612	0
6 251	Déplacements du Personnel et missions	2 383	693	617	397	284	160	232
6 257	Receptions	2 430	758	124	75	15	1 458	0
6 258	Déplacements des bénévoles	45	0	0	0	0	45	0
6 261	Frais postaux	5 089	984	2 648	198	512	462	286
6 262	Frais de télécommunications	3 354	648	1 745	130	338	305	188
6 270	Services bancaires et assimilés	215	42	112	8	22	20	12
6 280	Charges externes diverses	213	150	63	0	0	0	0
6 281	Cotisations	5 908	5 908	0	0	0	0	0
6 285	Frais de CA et d'Assemblée	0	0	0	0	0	0	0
6 286	Formation	2 939	800	1 530	60	350	0	200
62	Charges et services extérieurs	77 122	27 224	9 383	1 862	8 473	28 260	1 920
6 311	Taxes sur les salaires	3 740	1 008	1 791	137	262	189	354
6 313	Participation formation professionnelle cont.	8 722	1 491	5 213	317	737	380	584
633	Impôts, Taxes et versements sur rémunérat.	638	123	332	25	64	58	36
63	Impôts, Taxes, versements assimilés	13 101	2 622	7 336	479	1 063	627	973
6 411	Rémunération du personnel	353 657	62 666	206 213	13 316	30 960	15 969	24 531
6 412	Congés Payés/Pécuniarité/Autres	20 975	2 486	15 402	247	893	582	1 367
645	Charges de SS et de prévoyance	101 519	23 904	50 485	4 368	10 080	6 617	6 065
647	Autres charges sociales	5 634	835	3 491	224	468	266	350
64	Total charges personnel	481 785	89 892	275 591	18 154	42 401	23 434	32 313
65	TOTAL CHARGES SUPPLEMENTIVES	17 000	5 000	9 600	2 400	0	0	0
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	416	0	265	0	150	0	0
6 811	Dotation amortissements sur immobilisations	7 913	1 529	4 117	307	796	719	445
6 811		437	84	227	17	44	40	25
68	Total dotation	8 350	1 614	4 344	324	840	759	469
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	674 343	130 316	350 833	26 184	67 851	61 269	37 890

Association "Les Amis des Bauges" : Compte de Résultat 2017

AFFECTATION DES PRODUITS								
Num	Intitulés	TOTAL 2017	Fonction. Général	Farandole Petite Enfance	RAM	Enfance Jeunesse	Famille Animation	Emploi Formation
	Abonnements	1 305	-	-	-	-	1 305	-
	Publicité	9 450	3 600	-	-	-	5 850	-
706 1	Participation des usagers	96 170	1 656	48 616	-	21 542	24 185	171
70	Vente de produits finis	106 925	5 256	48 616	-	21 542	31 340	171
741 2	ASP Accueil	-	-	-	-	-	-	-
741 3	ASP Farandole	33 438	-	33 438	-	-	-	-
741 3	Fonjep (DDCSP)	7 107	7 107	-	-	-	-	-
	DIRECCTE et Divers	30 000	15 000	-	-	-	-	15 000
741	Subvention ETAT	70 545	22 107	33 438	-	-	-	15 000
743	Conseil Général contrat cantonal An	29 400	19 000	-	-	10 400	-	-
743	Suivi RMI Conseil Général	7 589	-	-	-	-	-	7 589
743	Conseil général (AnimNoël, Innov., et	15 200	-	-	-	-	15 200	-
743		-	-	-	-	-	-	-
743	Subvention Département	52 189	19 000	-	-	10 400	15 200	7 589
744	Com de com Contrat d'Animation	16 000	16 000	-	-	-	-	-
744	Com de com Projets	-	-	-	-	-	-	-
744	Rbst CG Cont. Cant. Jeunesse	-	-	-	-	-	-	-
744	Rbst Contrat Educatif Local DDJS	-	-	-	-	-	-	-
744	Com de com Contrat enfance	104 619	-	91 252	13 367	-	-	-
	<i>dont participation réelle Com. Com.</i>	40 341	-	34 326	6 015	-	-	-
	<i>et rebmst Contrat enfance à la Com. Com.</i>	49 306	-	41 954	7 352	-	-	-
	Reliquat 2014 ou trop perçu :	37 633	-	37 633	-	-	-	-
744	Com de com Jeunesse	39 575	-	-	-	39 575	-	-
	<i>dont participation réelle Com. Com.</i>	13 759	-	-	-	13 759	-	-
	<i>et rebmst CEJ CAF à la Com. Com.</i>	16 816	-	-	-	16 816	-	-
	Reliquat 2014 ou trop perçu :	-	-	-	-	-	-	-
744	Total Subvention Com Com	197 827	16 000	128 885	13 367	39 575	-	-
746	Prestation de services CAF CS	52 124	52 124	-	-	-	-	-
746	Subvention exceptionnelle CAF	13 197	13 197	-	-	-	-	-
746	Sortie Famille; Sub investissem.	2 275	-	-	-	-	2 275	-
746	Prestations Collectives Familles	9 083	-	-	-	-	9 083	-
746	Prestation CAF Halte Garderie RAM	139 449	-	124 441	10 227	4 781	-	-
746	MSA	7 295	5 000	1 898	313	85	-	-
746	Subvention CAF MSA	223 424	70 322	126 338	10 540	4 866	11 358	-
748	FNDVA	-	-	-	-	-	-	-
748	Région / PNR / Communes	-	-	-	-	-	-	-
748	Uniformation	340	-	-	-	340	-	-
748	Chantiers / Divers	210	-	-	-	-	210	-
748	Permanence OPAC	-	-	-	-	-	-	-
748	Subvention autres	550	-	-	-	340	210	-
752	Contrepartie supplétives	17 000	5 000	9 600	2 400	-	-	-
756	Cotisations adhérents	2 981	2 981	-	-	-	-	-
76	Produits financiers	343	343	-	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	3 011	5	3 006	-	-	-	-
	TOTAL DES PRODUITS	674 794	141 013	349 883	26 307	76 723	58 108	22 760

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	592	592		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques.mat. et outillage indus.	15 012	12 758	2 254	3 005	
Autres immobilisations corporelles	50 593	45 559	5 034	12 632	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	200		200	200	
TOTAL (I)	66 397	58 910	7 487	15 837	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	7 122		7 122	6 245
	Autres créances	11 265		11 265	50 162
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	300 524		300 524	273 739	
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	318 912		318 912	330 145	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	385 309	58 910	326 399	345 982	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				200	200
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	158 133	158 133
	Report à nouveau	(7 720)	(11 961)
	Résultat de l'exercice	451	4 241
	Total des fonds propres	150 865	150 413
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 422	4 861	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	3 422	4 861	
Total des fonds associatifs	154 286	155 274	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	25 744	
Total des provisions	25 744		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	36 888	
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés	36 888		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 653	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 707	10 706
	Dettes fiscales et sociales	91 304	92 204
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	29		
Produits constatés d'avance	3 788	87 798	
Total des dettes	109 481	190 708	
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		326 399	345 982
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		451,38	4 240,74
(1) Dont à moins d'un an		109 481	190 708
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 653	
ENGAGEMENTS DONNES			

Association "Les Amis des Bauges" : Budget Prévisionnel 2018								
								11/10/2018
Num.	Intitulés	TOTAL	AFFECTATIONS DES CHARGES					
			Fonction. Général	Farandole Petit Enfan.	RAM	Enfance Jeunesse	Famille Animation	Emploi Formation
		2 018						
6 061	Electricité / Eau	4 810	208	3 602	815	122	43	19
6 061	Combustibles Chauffages	3 500	458	2 259	377	269	94	42
6 061	Carburants	2 000	275	636	46	761	256	25
6 062	Fournitures d'ateliers ou d'activités	16 574	69	2 159	512	6 764	6 814	256
6 062	Produits pharmaceutiques	728	2	505	0	220	0	0
6 062	Produits d'entretien	1 932	46	1 606	28	239	9	4
6 063	Petit équipement, petit outillage	6 537	23	2 553	504	950	105	2 402
6 064	Fournitures administratives, de bureau	3 544	802	1 854	135	514	165	74
6 068	Fournit. non stockables (alimentation, boissons)	13 206	0	4 000	0	9 056	150	0
60	TOTAL ACHATS	52 831	1 883	19 173	2 418	18 895	7 637	2 824
6 120	Redevances de crédits bail	5 360	1 228	2 839	207	720	252	114
6 130	Locations immobilières / matériel	3 277	0	0	0	1 067	2 210	0
6 130	Locations (loyer)	5 783	1 145	2 648	193	1 255	435	106
6 150	Entretien et réparations	1 595	229	1 030	39	229	47	21
6 156	Maintenance	2 396	149	2 044	25	133	31	14
6 160	Prime d'assurance	4 623	412	1 953	370	1 015	735	138
6 181	Documentation	625	300	25	200	0	0	100
6 185	Frais de colloques, séminaires	0	0	0	0	0	0	0
6 186	Formation des bénévoles	250	250	0	0	0	0	0
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	23 908	3 713	10 539	1 034	4 419	3 710	493
6 211	Personnel interimaire/prestataires	65 334	476	32 340	1 080	4 309	17 584	9 544
6 226	Honoraires (Comptable, commissaire comptes)	15 700	15 700	0	0	0	0	0
6 227	Frais d'actes et de contentieux	0	0	0	0	0	0	0
6 230	Publicités Publications	1 795	1 795	0	0	0	0	0
6 238	Divers (Pourboires, dons, etc...)	0	0	0	0	0	0	0
6 248	Transports d'activités et d'animation	6 730	0	0	0	4 430	2 300	0
6 251	Déplacements du Personnel et missions	8 238	1 982	2 310	650	1 551	575	1 170
6 257	Receptions	2 505	500	500	185	120	950	250
6 258	Déplacements des bénévoles	950	950	0	0	0	0	0
6 261	Frais postaux	7 600	1 741	4 025	294	1 021	358	161
6 262	Frais de télécommunications	3 636	833	1 926	141	489	171	77
6 270	Services bancaires et assimilés	246	56	130	10	33	12	5
6 280	Charges externes diverses	100	100	0	0	0	0	0
6 281	Cotisations	6 855	6 855	0	0	0	0	0
6 285	Frais de CA et d'Assemblée	1 300	1 300	0	0	0	0	0
6 286	Formation	7 320	2 340	4 200	0	300	0	480
62	Charges et services extérieurs	128 309	34 629	45 431	2 360	12 253	21 949	11 688
6 311	Taxes sur les salaires	8 285	2 755	4 407	264	474	386	0
6 313	Participation formation professionnelle cont.	9 034	2 481	4 874	312	1 057	310	0
633	Impôts, Taxes et versements sur rémunérat.	643	147	341	25	86	30	14
63	Impôts, Taxes, versements assimilés	17 962	5 383	9 621	601	1 617	726	14
6 411	Rémunération du personnel	373 868	90 707	211 919	13 585	44 171	13 485	0
6 412	Congés Payés	0	0	0	0	0	0	0
645	Charges de SS et de prévoyance	121 800	32 207	65 478	4 755	13 292	6 068	0
647	Autres charges sociales	5 299	1 184	3 195	240	494	187	0
64	Total charges personnel	500 967	124 097	280 592	18 580	57 957	19 741	0
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0	0	0
6 811	Dotation amortissements sur immobilisations	6 140	1 406	3 252	238	825	289	130
6 811	Dotation nouvel équipement informatique	1 400	321	741	54	188	66	30
68	Total dotation	7 540	1 727	3 993	292	1 013	355	160
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	731 518	171 431	369 350	25 285	96 155	54 119	15 179
861	Mise à disposition gratuite de biens	17 000	5 000	9 600	2 400			

Association "Les Amis des Bauges" : Budget Prévisionnel 2018								11/10/2018
			AFFECTATION DES PRODUITS					
Num	Intitulés	TOTAL 2018	Fonction. Général	Farandole Petite Enfan.	RAM	Enfance Jeunesse	Famille Animation	Emp. For. Seniors
	Abonnements	1 275	1 275	-	-	-	-	-
	Publicité	10 400	3 600	-	-	-	6 800	-
706 1	Participation des usagers	96 659	1 441	48 000	-	27 643	13 575	6 000
70	Vente de produits finis	108 334	6 316	48 000	-	27 643	20 375	6 000
741 1	ASP emploi avenir	-	-	-	-	-	-	-
741 2	ASP Accueil	-	-	-	-	-	-	-
741 2	ASP Farandole	11 000	-	11 000	-	-	-	-
741 3	ASP Aide remplacement	-	-	-	-	-	-	-
741 3	Fonjep DDCSPP	7 108	7 108	-	-	-	-	-
	MSAP Etat + fonds inter-opérateurs	30 000	30 000	-	-	-	-	-
741	Subvention ETAT	48 108	37 108	11 000	-	-	-	-
743	Conseil Départemental Contrat Terroti	29 400	19 000	-	-	10 400	-	-
743	Public fragilisé Conseil Départemental	7 000	-	-	-	-	-	7 000
743	Conseil Départemental (conférence fi	17 000	7 500	-	-	500	3 000	6 000
743		-	-	-	-	-	-	-
743	Subvention Département	53 400	26 500	-	-	10 900	3 000	13 000
744	Com de com Contrat d'Animation	16 000	16 000	-	-	-	-	-
744	Com de com Projets	-	-	-	-	-	-	-
744	Rbst CG Cont. Cant. Jeunesse	-	-	-	-	-	-	-
744	Rbst Contrat Educatif Local DDJS	-	-	-	-	-	-	-
744	Com de com Contrat enfance	169 196	-	151 403	13 381	4 412	-	-
	<i>Estimation participation réelle Com. Com.</i>	101030	-	93 023	6 021	1985	-	-
	<i>et rembst CEJ à la Com. Com.</i>	68 725	-	60 379	5 99	2 427	-	-
	Reliquat Année Précédente	-	-	-	-	-	-	-
744	Com de com Jeunesse	46 238	-	-	-	46 238	-	-
	<i>Estimation participation réelle Com. Com.</i>	24 114	-	-	-	24 114	-	-
	<i>et rembrt CEJ à la Com. Com.</i>	22 124	-	-	-	22 124	-	-
		-	-	-	-	-	-	-
744	Total Subvention Com Com	231 434	16 000	151 403	13 381	50 651	-	-
746	Prestation de services CAF CS	65 707	65 707	-	-	-	-	-
746	Subvention exceptionnelle CAF	11 159	11 159	-	-	-	-	-
746	Sub CAF Travaux Farandole	630	630	-	-	-	-	-
746	Prestations Collectives Familles	19 619	-	-	-	-	19 619	-
746	Prestation CAF Halte Garderie RAMA	170 628	-	149 437	11 905	7 286	2 000	-
746	MSA	9 583	5 000	4 000	-	583	-	-
746	Subvention CAF MSA	277 327	82 496	153 437	11 905	7 869	21 619	-
748	FNDVA / REAAP	-	-	-	-	-	-	-
748	Région / PNR / Communes	800	-	-	-	-	800	-
748	UniFormation	8 630	2 340	5 510	-	-	-	780
748	Chantiers / Divers	300	-	-	-	300	-	-
748	CARSAT	-	-	-	-	-	-	-
748	Subvention autres	9 730	2 340	5 510	-	300	800	780
756	Cotisations adhérents	2 960	2 960	-	-	-	-	-
76	Produits financiers	225	225	-	-	-	-	-
	TOTAL DES PRODUITS	731 518	173 945	369 350	25 285	97 363	45 794	19 780
871	Prestations en nature	17 000	5 000	9 600	2 400			

Association "Les Amis des Bauges" : Budget Prévisionnel 2019								
								11/10/2018
Num.	Intitulés	TOTAL	AFFECTATIONS DES CHARGES					
			Fonction. Général	Farandole Petit Enfan.	RAM	Enfance Jeunesse	Famille Animation	Emploi Formation
		2 019						
6 061	Electricité / Eau	4 810	212	3 560	816	152	51	19
6 061	Combustibles Chauffages	3 500	465	2 168	379	333	112	42
6 061	Carburants	2 000	0	0	0	600	1 400	0
6 062	Fournitures d'ateliers ou d'activités	17 974	70	2 145	512	8 174	6 817	256
6 062	Produits pharmaceutiques	765	2	505	0	257	1	0
6 062	Produits d'entretien	1 955	47	1 597	28	268	11	4
6 063	Petit équipement, petit outillage	6 810	23	2 548	504	1 227	106	2 402
6 064	Fournitures administratives, de bureau	3 132	302	1 129	151	599	673	277
6 068	Fournit. non stockables (alimentation, boissons)	16 426	0	4 000	0	12 276	150	0
60	TOTAL ACHATS	57 372	1 121	17 653	2 390	23 885	9 321	3 002
6 120	Redevances de crédits bail	5 360	1 247	2 594	212	893	301	113
6 130	Locations immobilières / matériel	3 610	0	0	0	1 400	2 210	0
6 130	Locations (loyer)	6 950	1 163	2 420	198	2 583	481	106
6 150	Entretien et réparations	1 639	233	984	40	305	56	21
6 156	Maintenance	2 488	151	2 015	26	246	37	14
6 160	Prime d'assurance	4 728	419	1 871	371	1 178	751	138
6 181	Documentation	325	0	25	200	0	0	100
6 185	Frais de colloques, séminaires	0	0	0	0	0	0	0
6 186	Formation des bénévoles	250	250	0	0	0	0	0
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	25 350	3 462	9 909	1 046	6 606	3 836	492
6 211	Personnel interimaire/prestataires	66 072	484	32 245	1 082	5 115	17 603	9 544
6 226	Honoraires (Comptable, commissaire comptes)	15 700	15 700	0	0	0	0	0
6 227	Frais d'actes et de contentieux	0	0	0	0	0	0	0
6 230	Publicités Publications	1 795	1 795	0	0	0	0	0
6 238	Divers (Pourboires, dons, etc...)	0	0	0	0	0	0	0
6 248	Transports d'activités et d'animation	6 991	0	0	0	4 691	2 300	0
6 251	Déplacements du Personnel et missions	8 288	1 982	2 310	650	1 601	575	1 170
6 257	Receptions	2 505	500	500	185	120	950	250
6 258	Déplacements des bénévoles	950	950	0	0	0	0	0
6 261	Frais postaux	7 660	233	1 034	240	927	5 206	21
6 262	Frais de télécommunications	3 636	667	1 772	473	502	161	61
6 270	Services bancaires et assimilés	246	57	119	10	41	14	5
6 280	Charges externes diverses	0	0	0	0	0	0	0
6 281	Cotisations	6 855	6 855	0	0	0	0	0
6 285	Frais de CA et d'Assemblée	1 300	1 300	0	0	0	0	0
6 286	Formation	7 320	2 340	4 200	0	300	0	480
62	Charges et services extérieurs	129 319	32 863	42 180	2 640	13 297	26 809	11 531
6 311	Taxes sur les salaires	9 458	2 949	4 955	307	804	443	0
6 313	Participation formation professionnelle cont.	8 482	2 114	4 389	320	1 342	318	0
633	Impôts, Taxes et versements sur rémunérat.	643	27	584	5	19	6	2
63	Impôts, Taxes, versements assimilés	18 583	5 090	9 927	631	2 165	767	2
6 411	Rémunération du personnel	366 684	91 906	190 826	13 901	56 239	13 811	0
6 412	Congés Payés	0	0	0	0	0	0	0
645	Charges de SS et de prévoyance	120 908	32 607	61 407	4 865	15 814	6 215	0
647	Autres charges sociales	5 227	1 196	2 984	243	614	190	0
64	Total charges personnel	492 819	125 708	255 217	19 010	72 668	20 216	0
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0	0	0
6 811	Dotation amortissements sur immobilisations	1 883	438	911	74	314	106	40
6 811	Dotation nouvel équipement informatique	322	75	156	13	54	18	7
68	Total dotation	2 205	513	1 067	87	368	124	47
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	725 648	168 757	335 953	25 804	118 988	61 072	15 073
861	Mise à disposition gratuite de biens	17 000	5 000	9 600	2 400			

Association "Les Amis des Bauges" : Budget Prévisionnel 2019								
								11/10/2018
AFFECTATION DES PRODUITS								
Num	Intitulés	TOTAL 2019	Fonction. Général	Farandole Petite Enfan.	RAM	Enfance Jeunesse	Famille Animation	Emp. For. Seniors
	Abonnements	1 275	1 275	-	-	-	-	-
	Publicité	10 400	3 600	-	-	-	6 800	-
706 1	Participation des usagers	104 436	1 331	48 000	-	35 530	13 575	6 000
70	Vente de produits finis	116 111	6 206	48 000	-	35 530	20 375	6 000
741 1	ASP emploi avenir	-	-	-	-	-	-	-
741 2	ASP Accueil	-	-	-	-	-	-	-
741 2	ASP Farandole	-	-	-	-	-	-	-
741 3	ASP Aide remplacement	-	-	-	-	-	-	-
741 3	Fonjep DDCSPP	7 108	7 108	-	-	-	-	-
	MSAP Etat + fonds inter-opérateurs	30 000	30 000	-	-	-	-	-
741	Subvention ETAT	37 108	37 108	-	-	-	-	-
743	Conseil Départemental Contrat Terrot	29 400	19 000	-	-	10 400	-	-
743	Public fragilisé Conseil Départemental	7 000	-	-	-	-	-	7 000
743	Conseil Départemental (conférence fi	20 000	10 000	-	-	500	3 500	6 000
743		-	-	-	-	-	-	-
743	Subvention Département	56 400	29 000	-	-	10 900	3 500	13 000
744	Com de com Contrat d'Animation	16 000	16 000	-	-	-	-	-
744	Com de com Projets	-	-	-	-	-	-	-
744	Rbst CG Cont. Cant. Jeunesse	-	-	-	-	-	-	-
744	Rbst Contrat Educatif Local DDJS	-	-	-	-	-	-	-
744	Com de com Contrat enfance	132 897	-	114 822	13 676	4 399	-	-
	<i>Estimation participation réelle Com. Com.</i>	64 609	-	56 475	6 64	1980	-	-
	<i>et rembst CEJ à la Com. Com.</i>	68 717	-	60 379	5 919	2 419	-	-
	Reliquat Année Précédente	-	-	-	-	-	-	-
744	Com de com Jeunesse	59 692	-	-	-	59 692	-	-
	<i>Estimation participation réelle Com. Com.</i>	29 909	-	-	-	29 909	-	-
	<i>et rembrt CEJ à la Com. Com.</i>	29 783	-	-	-	29 783	-	-
		-	-	-	-	-	-	-
744	Total Subvention Com Com	208 589	16 000	114 822	13 676	64 091	-	-
746	Prestation de services CAF CS	66 693	66 693	-	-	-	-	-
746	Subvention exceptionnelle CAF	11 159	11 159	-	-	-	-	-
746	Sub CAF Travaux Farandole	630	630	-	-	-	-	-
746	Prestations Collectives Familles	20 138	-	-	-	-	20 138	-
746	Prestation CAF Halte Garderie RAMA	188 155	-	165 621	12 128	8 406	2 000	-
746	MSA	7 750	5 000	2 000	-	750	-	-
746	Subvention CAF MSA	294 525	83 482	167 621	12 128	9 156	22 138	-
748	FNDVA / REAAP	-	-	-	-	-	-	-
748	Région / PNR / Communes	800	-	-	-	-	800	-
748	UniFormation	8 630	2 340	5 510	-	-	-	780
748	Chantiers / Divers	300	-	-	-	300	-	-
748	CARSAT	-	-	-	-	-	-	-
748	Subvention autres	9 730	2 340	5 510	-	300	800	780
							-	-
756	Cotisations adhérents	2 960	2 960	-	-	-	-	-
76	Produits financiers	225	225	-	-	-	-	-
	TOTAL DES PRODUITS	725 648	177 321	335 953	25 804	119 977	46 813	19 780
871	Prestations en nature	17 000	5 000	9 600	2 400			

